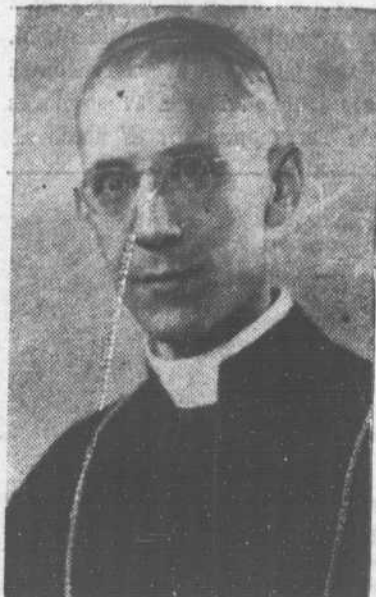


LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT. — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME VENDREDI DU MOIS
8e ANNEE — No 1 TERREBONNE, VENDREDI, 6 MAI 1966 Directeur: Aimé DESPATIE

La confirmation samedi matin



SON EXCELLENCE MGR
EMILIEN FRENETTE,

évêque de Saint-Jérôme, sera à Terrebonne, samedi matin, le 7 mai, à 11 h. où il confèrera le sacrement de confirmation à 330 confirmands de la paroisse. Son Excellence ira d'abord à Lachenaie puis viendra à Terrebonne pour cette importante cérémonie religieuse. Mgr Frenette se rendra ensuite à Bois-des-Filion et dans la paroisse du Saint-Rédempteur de Sainte-Thérèse. Les prêtres de notre paroisse auront l'honneur de dîner avec Son Excellence au presbytère.

Tous les fidèles sont cordialement invités à accueillir Mgr Frenette, samedi matin.

La semaine de l'embellissement du 7 au 14 mai

LE CAMION ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
RECUEILLERONT TOUS LES REBUTS JEUDI,
LE 12 MAI DANS LE BAS DE LA VILLE
ET VENDREDI, LE 13, DANS LA HAUTE VILLE

S. H. le maire François Paquin a proclamé officiellement la grande semaine du nettoyage et de l'embellissement dans notre ville à la séance du conseil hier soir et il a engagé tous les citoyens à faire leur part afin que notre ville soit la plus propre possible.
(voir SEMAINE page 2)

LACHENAIE - TERREBONNE

Annexion : Non ! Fusion : A négocier

Le conseil de Lachenaie a carrément rejeté le règlement 724 de la ville de Terrebonne qui pourvoyait à l'annexion d'une partie du territoire de cette municipalité. Ainsi en a décidé ce conseil à son assemblée de lundi. La résolution officielle mentionne "qu'après étude, il a été proposé par M. Jean-Claude Patenaude, appuyé par M. Eugène Asselin, et adopté à l'unanimité, que le règlement 724 de Terrebonne (...) soit rejeté et que copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Affaires municipales".

Les édiles de la municipalité voisine ne veulent donc pas cette annexion mais, d'autre part, ils sont consentants à négocier un projet de fusion. A la même séance, il a été résolu d'autoriser le maire Jos. Edouard Sarrazin et le secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier, à fournir tous documents et chiffres à cette fin.



(PHOTO STUDIO TERREBONNE)

LES VAINQUEURS DE LA COURSE DE DIMANCHE

Maurice et Henri Hudon se félicitent mutuellement immédiatement après avoir remporté les honneurs lors de la 2e course en canots sur la rivière des Mille-Iles dimanche dernier. (Notre reportage en pages intérieures).

Samedi dernier, des salauds ont encore jeté des déchets sur un terrain privé au Côteau !

• Le conseil de Lachenaie qui a la juridiction sur ce territoire, a décidé d'installer des affiches défendant le dépôt de déchets.

Un de nos concitoyens qui a à cœur la conservation des emplacements du côteau au nord de la ville, a pris la peine, samedi dernier, de se poster durant quelques heures près de la route qui mène à la grotte. Il a constaté qu'un autre salaud de la région n'a pas hésité à venir jeter un

voyage de déchets sur le terrain appartenant à M. Jean-Paul Gadbois puis s'en est allé la conscience en paix et la remorque vide.

Ce citoyen nous a dit qu'il continuerait à surveiller la route à cet endroit et qu'il prendrait (voir COTEAU page 2)

Important avis aux parents d'élèves qui fréquenteront les écoles indépendantes

Les parents des élèves de notre région qui fréquenteront, en septembre 1966, les institutions indépendantes reconnues par le ministère de l'Education, doivent faire l'inscription de ces élèves AVANT LE PREMIER JUIN PROCHAIN à la Commission scolaire dont ils relèvent, soit Terrebonne, Lachenaie ou Mascouche.

La demande des parents doit être faite PAR ECRIT. Il serait préférable que chaque famille obtienne les formules imprimées et remises par les institutions mêmes à cette époque de l'année alors que se font les inscriptions pour septembre. Les économes de ces institutions complètent la formule d'inscription et la remet-

tent aux parents; si ce n'est déjà fait pour vous, veuillez la demander le plus tôt possible.

En plus, avant le 15 septembre 1966, les parents devront remettre au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire locale, un certificat attestant que leur (ou leurs enfants) est admis dans lesdites institutions indépendantes.

Les élèves touchés par l'article 497a de la Loi scolaire sont ceux qui fréquenteront le cours secondaire de la huitième à la onzième années ou des éléments latins à la versification ou immatriculation junior.

La Commission régionale Duvernay payera pour ces élèves les frais d'inscription et de scolarité jusqu'à concurrence de \$200.00.

Nous remercions nos lecteurs à la publicité en ce sens de la Commission scolaire régionale Duvernay dans cette édition.

• Modèle de lettre à écrire à votre Commission scolaire

Voici un modèle de lettre que vous pourrez écrire à votre Commission locale :

(voir ELEVES page 2)

Le budget 1965-66 à la Commission scolaire : \$850,281.

LE TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE FIXÉ LE 26 AVRIL : \$1.78%

Les membres de la Commission scolaire de Terrebonne ont fixé le taux de la taxe scolaire pour l'année 1965-66 à \$1.78% à comparer à \$1.63% pour 1964-65. La taxe se divise en trois postes, comme suit:

1. TAXE GENERALE pour fins d'administration générale : \$0.08%;

2. TAXE FONCIERE SPECIALE pour construction et dettes à long terme: \$0.33%;

3. TAXE FONCIERE SPECIA-

LE pour la Commission scolaire régionale Duvernay: \$1.37%.

Nos lecteurs pourront lire le tableau dans cette édition pour obtenir tous les détails de cette nouvelle taxation.

Le nouveau taux a été fixé à une séance spéciale de la Commission, mardi le 26 avril à laquelle tous les commissaires étaient présents: le président, Me Léopold Gravel, N.P. et les commissaires, MM. Robert Clark, Gérard Saint-Yves, J. Achille Lachapelle et Jean-Paul Allard.

Notre information politique

Les lecteurs de notre journal ne s'étonneront pas de lire régulièrement dans nos colonnes une abondante information politique venant de tous les paliers de l'administration publique. Nous nous faisons un point d'honneur de publier les nouvelles politiques les plus intéressantes pour la majorité de nos lecteurs et ce faisant nous croyons faire oeuvre utile.

Depuis la fondation du journal en mai 1959, nous avons publié tous les communiqués d'intérêt général que les partis politiques nous ont envoyés et plus particulièrement en période électorale. Peu important nos convictions politiques personnelles dans un domaine aussi vaste, aussi important, aussi capital que la représentation populaire aux parlements, à l'hôtel de ville ou à la commission scolaire. On nous rendra ce témoignage que "La Revue de Terrebonne" a été impartiale.

Nos lecteurs s'étonneront sans doute, après une telle déclaration, de lire dans la présente édition plusieurs articles qui nous ont été remis par le parti libéral. On aura remarqué entr'autres, une page complète consacrée à une entrevue avec le député actuel, Me Denis Hardy. Pourquoi cela? Tout simplement parce que les représentants du parti ont pris la peine de rédiger des textes et de nous les remettre au bureau du journal.

Un seul autre texte nous a été remis venant d'un autre parti, celui du Ralliement National et nous le publions intégralement dans nos pages.

Tout cela pour arriver à une conclusion logique: les partis provinciaux et leurs représentants dans la région de Terrebonne sont les bienvenus à "La Revue de Terrebonne". Par exemple, pour l'édition du 20 mai, on voudra bien nous remettre les textes et les photos, s'il y a lieu, au plus tard le 16 mai; pour l'édition du 3 juin, au plus tard le 30 mai.

Semaine...

(suite de la page 1)

Voici le programme pour la semaine prochaine:

LUNDI ET MARDI: visite dans les écoles par le directeur du service de la police, M. Aimé Charron et le lieutenant Hervé Goulet.

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI: nettoyage des maisons, sous-sols, dépendances et terrains. Tous ces rebuts pourront être déposés les jeudi et vendredi (voir ci-dessus) afin que les employés municipaux fassent la cueillette.

Notre premier magistrat a aussi demandé à tous ses administrés de ne pas jeter de papiers ou rebuts sur les trottoirs ou dans les rues mais de se servir des paniers disposés un peu partout dans la ville. Les automobilistes devraient garder dans leur auto les papiers qui les gênent et les jeter chez eux dans les poubelles.

Côteau...

(suite de la page 1)

les numéros de licences des automobiles et camions qui viennent déverser des déchets afin de faire cesser cette pratique nuisible.

PREMIER PAS DU CONSEIL

Le conseil de Lachenaie a déci-

dé à son assemblée de lundi d'installer des affiches "Défense de déposer des déchets" sur le chemin qui mène à la grotte. C'est là un premier pas qui convenait d'être fait. Nous demandons à ce conseil s'il ne serait pas possible d'imposer des sanctions aux récalcitrants; amende ou prison et d'afficher ces sanctions.

Les terrains dont il est question appartiennent à MM. Jean-Paul Clark, M. Guilbault, Jean-Paul Allard, Jean-Paul Gadbois, Mme R.B. Masson, la Commission scolaire, la famille Daunais et MM. Fernand Boisvert et Jean-Jacques Hamel.

Pension de vieillesse

Si vous êtes né en octobre 1897 ou plus tôt, vous pouvez bénéficier de votre pension de vieillesse et il vous faudra faire votre demande ce mois-ci si vous voulez recevoir votre premier chèque au cours du mois qui suivra votre 69e anniversaire de naissance. Vous pouvez obtenir les formules de demande au bureau de poste de votre localité.

FORUM

SUR LES LOISIRS,
DIMANCHE, LE 15 MAI,
HOTEL DE VILLE.

Conciliation à la C.F.D.

L'Union Internationale des Remboursseurs de l'Amérique du Nord, local 388, qui représente les employés de la Canada Flushwood Door Mfg Ltd. a demandé la médiation d'un conciliateur au ministère du Travail vu la marche actuelle des négociations. La demande a été agréée par Québec mais la date de la rencontre pour les parties intéressées n'a pas encore été déterminée.

Le contrat de travail de trois ans à cette compagnie se terminait le 30 avril. L'Union a présenté un nouveau contrat pour 2 ans; une première rencontre avait lieu le 25 mars et une deuxième le 15 avril mais d'après notre informateur, l'entente ne s'est pas faite et l'Union a demandé la

conciliation

Cette Union est représentée ici par son agent officiel, M. Donat Thériault, le président du comité, M. Jacques Laforest et les représentants des employés, MM. Gabriel Lamoureux, Léo Martin, Léonard Sylvestre, Raoul Tremblay et Jean-Paul Latreille.

M. Laforest à Winnipeg

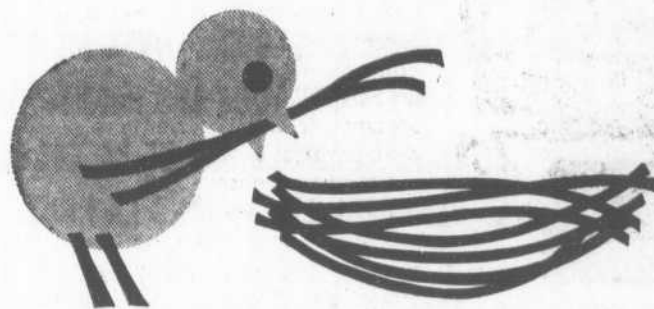
Notre concitoyen, M. Jacques Laforest, a participé à la convention nationale du Conseil du Travail du Canada (CTC) du dimanche 24 au vendredi 29 avril der-

nier. M. Laforest est vice-président du local 388 et directeur du Conseil du Travail pour la région Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne. Il était accompagné de M. Donat Thériault, président du même local et organisateur syndical.

Production à Northcraft

La production va bon train à la nouvelle manufacture de la Northcraft Industries de la rue Chapleau et 20 employés y sont au travail selon le président, M. Gasoi que nous avons rencontré ces jours-ci. Il y a 17 employés de Terrebonne sur ce nombre.

Aujourd'hui...pour demain



ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui. ☐

Elèves...

(suite de la page 1)

La Commission scolaire de

Re : (nom de l'élève)

(nom du père, de la mère, tuteur ou gardien de l'élève)

M. le Secrétaire-trésorier,

Je porte à votre attention l'admission de mon enfant ci-haut mentionné à (marquer ici le nom de l'institution et l'adresse) pour l'année académique 1966-67.

En vertu de la législation concernant la gratuité de l'enseignement secondaire dans les institutions indépendantes, je crois savoir que je puis compter sur l'aide de la Commission scolaire pour l'éducation de mon enfant.

Je vous serais donc très obligé de m'inscrire comme bénéficiaire de l'aide aux parents des élèves qui suivent le cours secondaire dans une institution indépendante.

(signature du père, mère, gardien ou tuteur de l'élève)

(inscrire la date)

(adresse)

A VOTRE SERVICE

L. DELISLE
TAILLEUR

ALTERATIONS - REPARATIONS

Tél. le jour : 254-0021
5370 rue Napoléon
Terrebonne - Paroisse

477-5823 après 7h. p.m. excepté vendredi



J. C. BOISSEAU

Fer ornemental

477-5424

ESTIMES GRATUITS

R.R. No 2

ST-HENRI-de-MASCOUCHE

★★★★★★★★★ VOICI LA ★★★★★★★★★★

NOUVELLE AUSTIN 1800



☐ Moteur monté transversalement, place pour 6 passagers, coffre de 17 p.c.
☐ Suspension Hydrolastique exclusive—pas de ressorts ni d'amortisseurs!
☐ Nouveau moteur 1798 c.c., traction avant ... maximum de sécurité!

☐ Freins assistés; freins à disque à l'avant!
☐ Vilebrequin à cinq paliers assurant une longue durée du moteur!

Allez voir "l'auto de l'année" chez

**MESSIER &
VEZEAU ENRG.**

Austin

ASSURE VOTRE CONFORT
ET VOTRE SECURITE!

CONCESSIONNAIRE AUSTIN POUR TERREBONNE ET LA REGION
REPARATIONS GENERALES — STATION-SERVICE "FINA"

85 St-François

Terrebonne

Tél. 666-8032

A LA REGIONALE DUVERNAY

Prévisions pour septembre : 3,500 élèves, 136 classes, 214 professeurs et directeurs

M. Lucien Beaulieu, directeur général des écoles pour la régionale Duvernay, a remis ces jours derniers aux commissaires les prévisions des effectifs scolaires pour l'année académique 1966-67. Selon ce rapport, il y aura 982 élèves dans les 8e années, 785 dans les 9e, 714 dans les 10e, 575 dans les 11e et une classe pour la 12e spéciale.

Pour les classes régulières de 8e à 12e années, M. Beaulieu

prévoit 3,100 élèves, 109 classes et une moyenne par classe de 28.44 élèves.

Pour les classes d'Initiation au travail et l'Enfance exceptionnel le le directeur général prévoit 400 élèves repartis dans 27 groupes.

L'inscription globale serait donc de 3,500 élèves en septembre prochain. Ces élèves seraient repartis dans 136 classes et le nombre des professeurs, y compris les directeurs d'écoles et leurs adjoints, serait de 214 personnes.

Les Commissaires à Québec

Le président de la Commission scolaire, Me Léopold Gravel, N.P. et le commissaire, M. Robert Clark, sont allés à Québec récemment afin de discuter avec M. Robert Julien, chef de la division des budgets d'opération des commissions scolaires du nouveau taux de la taxe ici.

Ils ont fait état de l'augmentation des évaluations à Terrebonne et le notaire Gravel a insisté sur ce fait, alléguant que l'augmentation du taux rendrait prohibitive la nouvelle taxe. M. Julien a expliqué aux représentants de Terrebonne que le taux normalisé était de 1.58% et que le 20% exigé l'était pour les dépenses non subventionnées de la régionale. Pour cela, le ministère ne pouvait rien faire de plus.

Nouvel horaire à la bibliothèque

La direction de la bibliothèque municipale désire informer ses clients que la bibliothèque sera fermée tous les après-midi durant les mois de mai, juin, juillet et août afin de permettre aux responsables d'effectuer d'importants travaux d'inventaire et de classification.

Désireuse toutefois de maintenir ses services d'échanges de volumes, la direction de la bibliothèque a décidé de continuer de dispenser ses services trois soirs par semaine, soit les mercredi, jeudi et vendredi, de 7 h.30 à 9 h.30 p.m., et le samedi matin, de 10 h. à midi.

Les clients et assidus de la bibliothèque voudront bien prendre note de ces changements et noter que les prêts de volumes ne seront effectués qu'aux heures d'ouverture plus haut mentionnées.

Ordonné prêtre

Le fils de M. et Mme Ernest Beausoleil, propriétaires du marché du même nom sur l'avenue Saint-Louis, Ernest, sera ordonné prêtre dimanche le 15 mai en l'église Notre-Dame de Montréal.

Naissances à Terrebonne

VAILLANCOURT — Le 1er mai a été baptisé Joseph, Guy, Louis, fils de M. et Mme René Vaillancourt (Marguerite Ladouceur), né le 24 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Deschênes.

LAPOINTE — Le 1er mai a été baptisée Marie, Madeleine, Lyne, fille de M. et Mme Jacques Lapointe (Georgette Huard), née le 23 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Yves Ancil.

LAVOIE — Le 1er mai a été baptisé Joseph, Jimmy, Adolphe, fils de M. et Mme Yvon Lavoie (Gaétanne Michaud), né le 26 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Michaud.

Inspection des Cadets

L'inspection annuelle du Corps des Cadets de Terrebonne a lieu mardi le 10 mai sur le terrain de l'école Léopold-Gravel, à 7 h. du soir. Le président, M. Edouard Vaillancourt, de l'Amicale des Vétérans et le capitaine-instructeur, M. Richard Morin invitent toute la population à cette manifestation. L'inspection sera présidée par le lieutenant-colonel J. Vaast du Royal 22e Régiment et son Etat-Major.

Le taux de la taxe scolaire

La taxe scolaire de 1965-66 a été fixée ces jours derniers à 1.78% mais à la décharge des commissaires d'écoles. Il est bon de rappeler les taux de taxes payés par les contribuables des dernières années.

Ainsi, pour l'exercice financier

1964-65, le taux de la taxe était de 1.63% alors que pour celui de 1963-64 il était de 1.74%. On se souviendra que l'an dernier le taux de taxe avait été diminué par les commissaires. Ce sont là des choses qu'il est bon de rappeler.



TISSUS A LA VERGE

TISSUS IMPORTES

Patrons McCall en magasin

Autres patrons sur demande

LE RENDEZ-VOUS DE LA COUTURIERE

Mme Rita Malouin, prop.

455 THEBERGE

TERREBONNE

666-8252

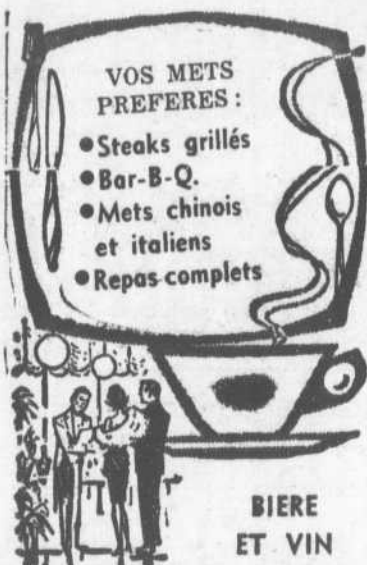
pour vos photographies de mariage

Studio

marc beaudoin

548 Cr. St-Jean-Baptiste, Duvernay

669-3128



VOS METS PREFERES :

- Steaks grillés
- Bar-B-Q.
- Mets chinois et italiens
- Repas complets

BIERE ET VIN

LE GRILLON

Salle à manger de classe

HOTEL DES MILLE-ILES

Pierre Vaillant, votre hôte

TEL. 666-6492

LIVRAISON GRATUITE

1 boul. des Braves Terrebonne



J'aime...

Le Salon Jean

Confiez à nos artistes le soin d'accentuer, d'encadrer votre charme... beauté naturelle d'une savante coiffure qui conviendra exactement à votre personnalité.

Salon Jean

Jean-Noël HEROUX, prop.

Coiffure - Teintures
Permanentés
Coupe de cheveux

60 St-Antoine
666-8262 Terrebonne

Nouveau et ravissant

"PUSH UP"

La mode l'exige, profitez-en !



Nouveau demi-buste "Push Up" ajustant à ravir. Confectionné en dentelle et élastique de nylon. Très bon support avec le nouveau "Fiberfill" plus léger. Dos bas croisé et bretelles de côtés ajustables.

Style 765
blanc

Grandeurs :

A - B - C

32 à 36

\$6.00

par **Corette**

Lingerie MICHE Enr.

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE "CORETTE" CETTE SEMAINE :

MME MAURICE LOCAS, PROPRIETAIRE

724 rue Saint-Pierre

Terrebonne

Tél. 666-8832

Décès Kean

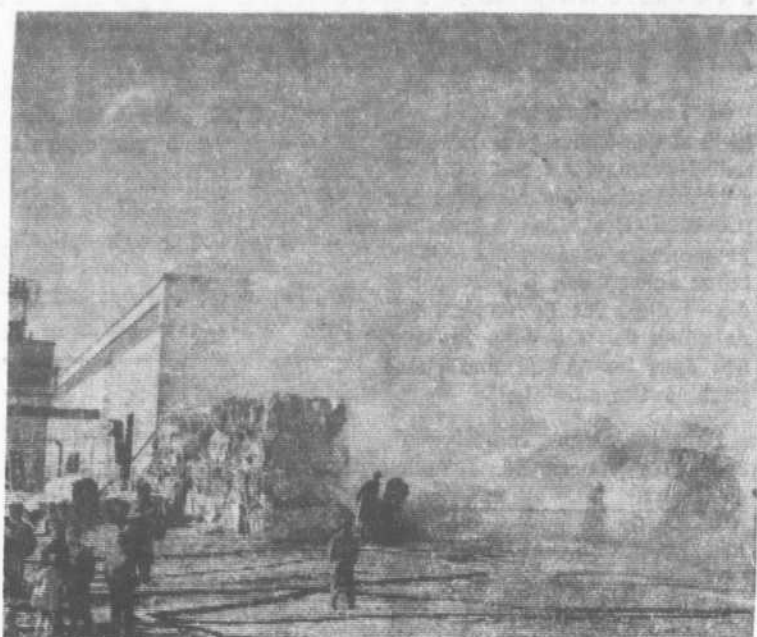
Mme Joseph Kean (née Anna Després) est décédée samedi le 30 avril à Sainte-Scholastique, à l'âge de 86 ans. Elle était la soeur de feu Ferdinand Després. Les funérailles avaient lieu mar-

di à 10 h. des Salons Jos Guay & Fils, avenue Saint-Louis, en l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière de Terrebonne. La défunte laisse, ici, sa belle-soeur, Mme Ferdinand Després ainsi que de nombreux neveux et nièces. A la famille, nos sincères condoléances.

Dommages de \$4,200 à la Sonoco, dimanche

Décès Perreault

Le corps de M. Germain Perreault, qui avait été porté disparu depuis près d'un mois, a été retrouvé à la Pointe-aux-Trembles. Il était le fils de M. Frédéric Perreault et de Germaine Mireault demeurant au 682 rue Chartrand. Le défunt était âgé de 35 ans. Les funérailles avaient lieu de la Résidence Funéraire Saint-Louis, 939 Saint-Louis, en l'église de Terrebonne, vendredi 6 mai, et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse outre son père et sa mère, ses soeurs, Rose, Alice, Thérèse (Mme Réal Durand), Denise (Mme Rémi Bourgoin), Anita (Mme Vve Claude Ricard), Lise (Mme Marc Cliche), ses frères, Roger, Rémi et René. A la famille, nos condoléances.



(PHOTO STUDIO TERREBONNE)

Nos sapeurs ont été appelés dimanche après-midi vers 4h. et ils ont combattu durant plusieurs heures un incendie, par un vent violent, à l'usine de papier de la Sonoco Products près du chemin de fer. Plusieurs tonnes de papier ont été la proie des flammes et il a fallu se servir d'un béliet mécanique pour déplacer les balles enflammées. Les dommages ont été évalués à \$4,200.

Décès Ouellette

A Terrebonne-Heights, le 3 mai est décédé à l'âge de 77 ans, M. Emile Ouellette, époux de feu Diana Denis, demeurant au 46 English Road. Les funérailles avaient lieu vendredi 6 mai de la Résidence Funéraire Saint-Louis, 939 Saint-Louis, en l'église de Terrebonne-Heights et l'inhuma-

tion au cimetière de l'endroit. Le défunt laisse ses filles, Gabrielle (Mme Vve Raoul Pichette), Georgette (Mme Paul Préfontaine), Adrienne (Mme Conrad Larose), Claire (Mme Roland Perron), Alice (Mme Hervé Bru-

nelle), ses fils, Donat et Gérard. A la famille, nos condoléances.

Audition musicale

A l'occasion de la fête des Mères, la directrice du studio YIO, Mme Laurette Lachapelle-Séguin, a invité les parents des élèves et les amis du studio à une audition musicale qui aura lieu au Séminaire Saint-Sacrement, à 8 h. samedi soir le 7 mai. Le directeur du Conservatoire National de Musique, M. LaPierre a été invité à ce récital de même que S. H. le maire François Paquin et Mme la mairesse.

Donnez des fleurs...
vous plairez sûrement!

TERREBONNE FLEURISTE Enrg.

Mme A. OUMET, propriétaire

Ouvert tous les jours

BOUQUETS DE NOCES.

DECORATIONS.

TRIBUTS FLORAUX

Tél. : 666-3329 — Coin St-François et Chapleau, Terrebonne



JOS GUAY & FILS

Directeurs de funérailles

Salons funéraires modernes — Air climatisé

Membre de la Corporation des Directeurs de Funérailles

et Embaumeurs du Québec

144 St-Louis - Etablie depuis 25 ans - 666-3832



Une ambiance digne
dans un cadre à la mesure
de votre respect

Résidence Funéraire St-Louis Inc.

Directeur : ROLAND THUOT

A VOTRE SERVICE

Stationnement facile

193 St-Louis

Terrebonne

666-4092

REMERCIEMENTS

MME ROSARIO OUMET ET SA FAMILLE

profondément touchés des marques de sympathies que vous leur avez témoigné lors du décès de M. Rosario Oumet, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont accordé leur sympathie en ces jours de deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.



No 5-9728

Karmann Ghia 1961

Très propre

\$ 695.

No 6-1128A

Buick 1963

Tout équipé.

Peinture neuve

\$1995.

No 6-1073A

Pontiac 1963

Très propre. Bas millage

\$1450.

No 6-1225A

Consul 1963

\$ 595.

No 6-1109A

Vauxhall Viva 1964

Comme neuf.

Très propre

\$1025.

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

No 6-1087A

Pontiac 1964

Laurentien. Automatique.

\$1,875.

No 6-10988

Triumph 1962

Une aubaine.

\$ 545.

No 5-1012A

FORD 1965

\$1995.

No 6-10248

Volkswagen 1961

\$595.

No 5-926B

Volkswagen 1963

\$995.

DEUX AUBAINES A NE PAS MANQUER!
AUTOMOBILES NEUVES 1965

No 5-1053

Beaumont convert. '65

Dash en cuir. Lave-vitres. Transmission automatique. Gros enjoliveurs de roues. Radio. Pneus Blancs.

Très spécial à \$2,715.

No 6-1230A

Pontiac Parisienne 1963

Convertible. V-8. Moteur 327
Bucket Seats. Transmission
au plancher

\$2195.

SPECIAL DE LA SEMAINE :

No 5-893A

PONTIAC Parisienne 63

tout équipé

\$1,495.

No 6-1174A

Cadillac 1959

Coupé de ville. Très

propre. Tout équipé.

\$1,095.

On fait toujours

une bonne

affaire

avec

GRENIER

AUTO



LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

Vente — Service — Pièces : PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — VIVA — CAMIONS G.M.C. et BEDFORD

93 rue St-Louis (angle Théberge)

TERREBONNE

Téls 666-3747 - 3748

La Régie française des tabacs au Canada

M. Liguori Bois donne quelques explications

L'implantation possible à Louiseville d'une manufacture de cigarettes par la Régie française des tabacs, apporterait à la région de Joliette un nouvel élan. Cette constatation a été vérifiée auprès du président de l'Office des Producteurs de tabac jaune du Québec, M. Jean-Paul Corribeau, de Saint-Thomas et également auprès de M. Liguori Bois, dérant de la Société Coopérative de Tabac à pipe et à cigare de Saint-Jacques. M. Bois est un excitoyen de Terrebonne (il a épousé Mlle Rita Gauthier) et il demeure maintenant à Joliette.

te mesure. Si nos tabacs s'avèrent trop forts pour fabriquer des cigarettes françaises, là on ne peut prédire dans quelle mesure nos planteurs vont profiter de la venue d'une manufacture de cette sorte". Et il continue: "Si la population résiste à cette nouvelle sorte de cigarettes (les françaises sont fabriquées de tabac brun ou foncé), là encore on ne sait pas que qu'il adviendra".

De toute façon, a ajouté M. Bois, "si nos tabacs font leur affaire, (à la Régie), ce ne sera pas un gros volume de notre produc-

Les activités sociales et les campagnes de souscription seront-elles mieux coordonnées ?

La question que nous posons est importante et il convient de mentionner que la Chambre de Commerce a déjà pensé à ce problème il y a quelques mois. Le conseil de l'organisme avait alors demandé aux associations de Terrebonne de lui fournir une liste aussi complète que possible des manifestations qu'elles cro-

tion qui sera utilisé, car il ne faut pas oublier que le marché est déjà passablement envahi. Quel goût la Régie va-t-elle donner aux cigarettes d'ici? Comment va-t-elle utiliser nos tabacs? Voilà les questions importantes."

yaient mettre sur pied au cours de l'année. La réponse a été décevante.

Il serait important que chaque président et présidente d'associations locales travaille de concert pour coordonner le plus possible les campagnes de souscription et les activités sociales afin de récolter un meilleur succès et surtout afin de ne pas ennuyer le public inutilement et en même temps.

Nous suggérons que la Chambre de Commerce invite le plus tôt possible des dirigeants à un colloque à l'occasion d'un souper afin que chacun donne son opinion sur le problème. Ceci de-

vrait être fait avant septembre afin que chacun sache exactement à quoi s'en tenir.

Certains clubs sociaux n'ont que quelques événements importants au cours de la saison. D'autres sollicitent plus souvent les marchands, les hommes d'affaires et le public. Il faudrait coordonner tout cela afin que nos associations n'arrivent pas la même semaine chez les mêmes marchands pour solliciter des cadeaux en nature ou en argent.

Le jeu en vaut la chandelle et nous sommes certains que la Chambre poserait un beau geste en invitant les présidents et présidentes à un souper mensuel.



M. Liguori BOIS
"une bonne affaire"

UNE BONNE NOUVELLE?

Le reporter de Joliette-Journal, de qui nous empruntons cet article, a demandé à M. Bois si les producteurs de tabac de la Coopérative de Saint-Jacques et de Saint-Césaire bénéficieraient de la venue de cette usine. M. Bois a répondu que "pour les gens de la région de Joliette et de Saint-Jacques, c'aurait été souhaitable que la Régie française des Tabacs s'installât à Joliette". Mais M. Bois s'est empressé d'ajouter que "c'était une bonne affaire pour les planteurs de tabac et pour la population en général".

DANS UNE PETITE MESURE

Mais le gérant de la Coopérative de tabac ne s'enthousiasme pas trop vite et il indique: "Bien sûr que la venue d'une manufacture de cigarettes à Louiseville va contribuer à aider nos producteurs, mais dans une peti-

Terrebonne et l'Expo '67

Le conseil municipal a demandé à chacune des associations de notre ville d'étudier avec leurs membres les améliorations qui pourraient être apportées à tous points de vue afin que Terrebonne soit le plus accueillante possible durant l'exposition universelle de 1967.

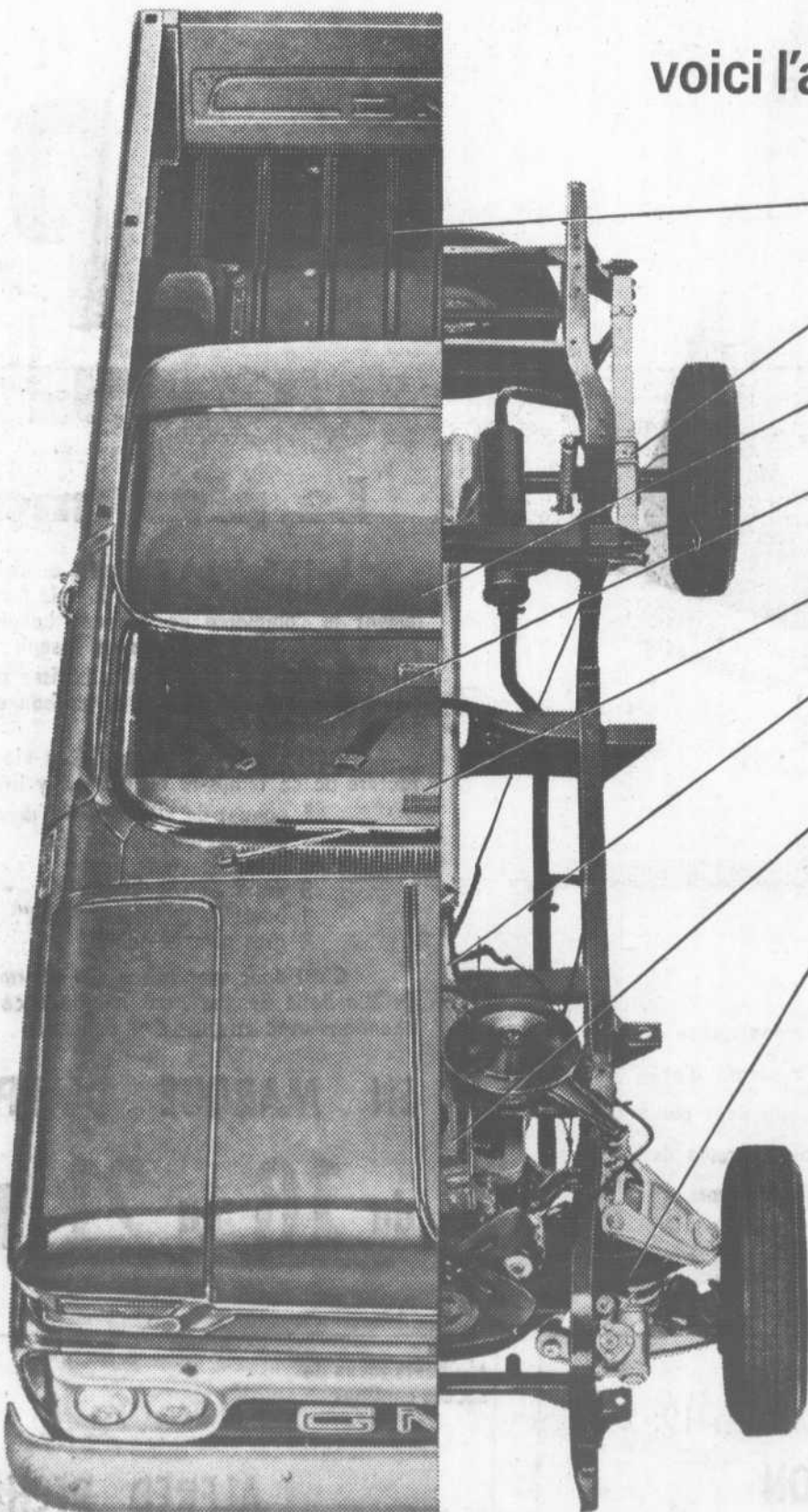
Chaque groupement sera appelé à suggérer quelque chose aux membres du conseil et devra soumettre en même temps les manières de financer les projets les plus dispendieux.

Durant la même assemblée du conseil, le 18 avril, le directeur de "La Revue de Terrebonne", M. Aimé Despatie, a accepté de préparer un programme publicitaire en marge d'Expo 67 pour notre ville. M. Despatie préparera une brochure illustrée et soumettra des prix à nos édiles.

L'extérieur d'un pick-up GMC n'est que la moitié de l'affaire...



voici l'autre moitié



Le plancher de la caisse des pick-ups GMC est fait de bois traité. Pas de rouille, pas de bruit, il reste "comme neuf" plus longtemps.

Suspension arrière standard à 2 étages de flexibilité. S'adapte automatiquement à la charge. Ci-contre, ressorts à lames renforcés (sur demande).

Toit à 2 parois séparées par une matière isolante; la cabine plus silencieuse reste chaude l'hiver, fraîche l'été.

Avec l'équipement standard de la cabine, maximum de confort et de commodité. Essuie-glaces électriques à deux vitesses, des sièges à rembourrage épais, avec 2 ceintures.

Les circuits imprimés suppriment les écheveaux inextricables de fils, évitent les courts-circuits, facilitent le repérage des circuits.

Boîte à 3 vitesses standard. On peut commander une boîte à 3 vit. renforcée, une à 4 vit. ou une automatique (plupart des modèles).

Le moteur standard du pick-up GMC est un vigoureux 6-cyl. de 250 po. cu. de 155 CV. Sur demande, moteurs plus puissants: 6-cyl. de 170 CV, V8 de 175 CV et V8 de 220 CV.

La suspension avant à roues indépendantes et à ressorts à boudin assure la douceur de roulement. La charge est protégée et la tenue de route est bonne, à toute vitesse. Les pick-ups GMC sont parfaits pour le camping.

UNE BONNE AFFAIRE VOUS ATTEND AU
POSTE D'ÉCHANGE DE VOTRE
CONCESSIONNAIRE GMC. CHOISISSEZ LE
PICK-UP QUI VOUS CONVIENT, VOUS ÊTES
ASSURÉ D'UNE LIVRAISON RAPIDE ET
D'UNE VALEUR DE REPRISE IMBATTABLE.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DES CAMIONS GMC A TERREBONNE :

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

541 rue ST-LOUIS

TERRE BONNE

TELS : 666-3747 et 666-3748



La façade familière du Marché Papineau où plusieurs générations de dames avisées et économes ont trouvé les meilleures aubaines depuis 50 années. Le service y est toujours aussi "personnel" qu'au début en 1916.



LAURENT PAPINEAU, propriétaire actuel.

MERCI!

Le Marché PAPINEAU tient à exprimer sa reconnaissance à sa nombreuse et distinguée clientèle qui lui a permis d'atteindre le succès. Cette halte du 50e anniversaire nous permet de dire MERCI à toutes les personnes qui au cours de ces années en ont fait leur marché d'alimentation favori.

Voeux de succès à l'occasion de cet important anniversaire

ALBERT CHARRON

FRUITS ET LEGUMES
GROS - DETAIL

666-4477

184 rue Saint-Joseph

Terrebonne

Meilleurs voeux de succès continus

ALFRED RICHARD

PAIN — GATEAUX — PATISSERIES

666-3512

742 rue Saint-Pierre

Terrebonne



Anniversaire du Marché PAPINEAU

83 RUE SAINT-LOUIS

Le plus ancien commerce de

En 1916, Joseph Papineau ouvrait un commerce de boucher dans l'ancien hôtel "Viau", près de la voie ferrée du C.P.R. où se trouve actuellement le commerce de Jacques Lavoie; cet hôtel appartenait alors à Joseph Viau, père de madame Joseph Papineau.

En 1928, il vendit cette bâtisse et construisit un local pour y continuer ce commerce près de la maison actuellement occupée par madame Joseph Papineau;

C'était alors l'époque de la vie à bon marché. En relevant une facture de ce temps-là on pouvait y lire les prix suivants :

1 paquet de cigarettes "Turret"	.05
1 livre de biscuits cassés	.05
3 livres de steak haché	.25
3 livres de saucisses	.25
1 bouteille de liqueur "Flirt"	.03
1 gros pain (2 pains)	.12

C'est donc avec raison que ces années sont considérées comme étant de "La Belle Époque", car imaginez ce que l'on pouvait obtenir en marchandises avec un gros cinq dollars !

EN MARQUE D'APPRECIATION A NOTRE CLIENTÈLE
du 16 au 21 mai DE NOMBREUX SPÉCIALS
DES PRIX A GAGNER

OU

VIANDES
DE
CHOIX



0^è Papineau Marché Papineau

5 • TERREBONNE

le boucher à Terrebonne

Au décès de Joseph Papineau en 1938, ses deux fils Gérard et Laurent prirent la relève du commerce paternel et l'opérèrent jusqu'en 1955, alors que Gérard Papineau allait s'établir à son compte à Bois-des-Filion.

Durant les années de guerre (1939 à 1945), il fallait des coupons pour acheter du sucre, du beurre et plusieurs denrées, car le gouvernement avait imposé un rationnement sur les vivres et chacun devait se serrer la ceinture ou... se lancer sur le marché noir et payer des prix exorbitants pour la nourriture; ce n'était plus la belle époque mais l'âge de fer...

Laurent Papineau continua seul à opérer ce commerce, tout en y apportant des améliorations modernes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la construction actuelle.

LE MARCHÉ PAPINEAU existe donc depuis cinquante années. Si le fondateur de ce commerce revenait, on se plait à imaginer sa joie de constater le progrès accompli depuis un demi-siècle dans ce commerce qu'il créait en 1916.

Aujourd'hui, Laurent Papineau continue à donner à la population de Terrebonne un service moderne dans son immeuble entièrement rénové pour le bénéfice de ses clients.

**CLIENTELE, NOUS LUI OFFRIRONS
SPECIAUX: VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE
GNER: CHAQUE ACHAT VAUT UNE CHANCE**



Le vaste intérieur du Marché Papineau a subi de nombreuses transformations afin d'aider la clientèle grandissante à trouver ici le plus grand choix d'épicerie et un meilleur étalage des viandes de qualité.



JOSEPH PAPINEAU,
fondateur.

PROFITEZ

des nombreux spéciaux qui seront offerts du 16 au 21 mai au cours de la vente du 50^e anniversaire du Marché PAPINEAU. Nos clientes pourront consulter avec profit la circulaire de la semaine prochaine. Que ce soit pour les viandes, l'épicerie ou les menus articles, vous y trouverez la meilleure qualité aux meilleurs prix.

VOEUX DE SUCCES
au MARCHÉ PAPINEAU



CHARCUTERIE
DE
QUALITE

Nous avons apporté aux commerçants modernes un moyen d'organisation idéal répondant parfaitement aux exigences du commerce actuel.



CASH REGISTER

6000 BOUL. METROPOLITAIN

MONTREAL 38

Pour renseignements composez 254-9458



NOUVELLES MUNICIPALES

Assemblée du 18 avril

PRESENTS — S. H. le maire François Paquin, MM. les échevins J.-M. Aimé Lemelin, Gérard Saint-Yves, Marcel Beaudoin, Alexandre Grenon, Antonio Daunais et Léopold Bélisle. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon.

APPROBATION — Le ministère des Affaires municipales a approuvé l'ouverture de la rue Langlois à 50 pieds de largeur, de la rue Léveillé jusqu'à la voie ferrée.

REPONSE A MASCOUCHE — Le conseil remettra à la municipalité de Mascouche qui en a fait la demande, tous les renseignements concernant la possibilité de lui fournir de l'eau advenant

le cas que Mascouche fournisse l'eau à diverses sections de son territoire, soit Terrebonne-Heights, Greenwich Village, Plateau Normandie et Domaine de Provence. L'ingénieur M. Alfred Trottier étudiera le problème et fera rapport au conseil.

CAMERA — Une camera Polaroid No 100, au prix de \$130 sera achetée de Terrebonne Camera Enrg. de la rue St-Joseph, pour le service de la police, sur une proposition Saint-Yves-Lemelin. Le Studio Richard avait fourni un prix de \$156.88 et Photo Service Ltée de Montréal, \$130.00.

EQUIPEMENT — Le comité du feu et de la police étudiera les soumissions reçues pour un fusil à bombe lacrymogène au prix de \$110 et pour une veste à l'épreuve des balles à \$45. D'autre part, le Conseil a approuvé

l'achat d'uniformes pour les policiers chez J.T. Guimond de Montréal. Deux autres soumissions avaient été présentées: J.R. Gaunt & Sons et Uniforme Canada Ltée de Montréal.

RUE LEVEILLE — Me Thomas Viens, procureur de Canada Packaging Ltd. a informé le conseil que cette compagnie consentira à céder à la ville la lisière de terrain requise pour une superficie d'environ 2,559 pieds carrés pour l'élargissement de la rue Léveillé. Sur une proposition Daunais-Bélisle il a été résolu de payer à cette compagnie le même prix que lors de la vente. Le notaire Jacques Joubert préparera le contrat. Le prix: \$0.06 pied carré pour 307 pieds et \$0.03 pour 2,559 pieds.

ZONAGE SOMECA — Les Entreprises Someca Limitée se sont engagées par écrit à respecter le

zonage sur leur terre au nord de la ville. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a demandé à Someca une telle résolution et la ville s'est engagée à ne pas faire de changements.

L'échevir Daunais a ouvert ici une parenthèse et le maire a abondé dans le même sens. Ils ont exprimé l'opinion qu'il est difficile de laisser le plan de zonage tel qu'établi il y a plusieurs années parce que certains faits nouveaux obligent le conseil à le changer. Le comité qui a rédigé le règlement 666 et les urbanistes qui ont fait le plan directeur, ne pouvaient tout prévoir. Les circonstances, parfois, exigent des changements mais le conseil ne fait pas exprès pour changer inutilement.

Le maire a demandé que l'on lise une lettre de la Chambre de Commerce qui demandait de ne pas faire d'amendements au règlement au moindre prétexte. Il a aussi fait état d'une lettre émanant d'un des principaux responsables de la Chambre qui a demandé de faire un changement au zonage pour des terrains qu'il possède.

L'échevin Beaudoin a donné avis de motion d'un changement au règlement 666 concernant les zones L-1, L-2 pour en former une zone O-Spéciale.

ETAT DEPLORABLE — La Chambre s'est plainte au conseil de l'état déplorable des rues Chapleau, partie de Saint-Louis et Masson. Le conseil a fait remarquer qu'une demande avait été faite au ministère de la Voirie lors de la séance du 21 mars dernier.

DANS L'ILE — M. Léo Tremblay a été autorisé à rencontrer les propriétaires de l'île Saint-Jean afin d'obtenir la permission d'installer un kiosque sur une partie des terrains en vue de l'Exposition universelle. Le conseil aurait l'intention d'y installer un kiosque touristique afin que les visiteurs obtiennent tous les renseignements sur Terrebonne et sa région. Proposition Daunais-Saint-Yves a également averti le conseil que ville de Laval avait les yeux sur l'île Saint-Jean. Cette île fait partie du territoire de Terrebonne et il semble que Laval aimerait l'annexer à son territoire.

Nous espérons que l'on fera opposition avec la dernière vigueur à toute demande en ce sens et que l'on ne se fera pas passer un "Québec" comme ce fut

le cas pour l'île-aux-Vaches qui appartenait à Terrebonne-Paroisse et qui a été "soufflée" en douce par Saint-François il y a quelques années.

STATIONNEMENT — La Ch. de Commerce a demandé qu'une surveillance plus étroite soit faite en marge du règlement de stationnement ici. Ceci sera transmis au comité de la police pour étude.

CONGRES — Le congrès annuel de l'Union des Municipalités aura lieu à Montréal du 6 au 8 octobre. Le conseil a décidé de réserver une chambre avec suite pour M. le maire ainsi qu'une autre chambre pour les échevins qui y assisteront. Proposition Daunais-Beaudoin. Les frais d'inscription des membres du conseil seront envoyés à l'U. des M. et des allocations seront versées au maire et aux échevins.

D'autre part, le secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon et son épouse ont été délégués au congrès des Officiers municipaux de Finance et d'Administration (voir CONSEIL page 9)

L'Inglis



**VOUS PERMET DE
LAVET ET SECHER
AUTOMATIQUEMENT
LES VETEMENTS
LES PLUS DELICATS !**

**LESSIVEUSE
automatique**

• 3 cycles de lavage pour les différents tissus.

• Fameux agitateur "Magimatic"

• 5 réglages automatiques pour la température de l'eau.

• 7 rinçages séparés.

• Grande cuve de 12 lbs de capacité fini acrylique en blanc étincelant.

Un an de service à domicile plus 4 ans de garantie sur le mécanisme.

**SECHEUSE
automatique**

• Réglage multiple de température pour sécher tous les tissus.

• Période de refroidissement pour les tissus à laver et porter et synthétiques.

• Filtre à charpie.

• Cuve finie acrylique en blanc étincelant.

Garantie d'un an contre toutes défectuosités du fabricant.

Dimensions : 29" x 36" x 25½" Dimensions : 29" x 36" x 25½"



**LEOPOLD
BELISLE**

VENTE ET SERVICE
44 Lepage Terrebonne
666-4082

LES ASSEMBLEES DU MOIS

Conseil de la Paroisse St-Louis	1er lundi
Conseil de Lachenaie	1er lundi
Conseil de Mascouche	1er lundi
Cercle Lacordaire (conseil)	1er mardi
Ligue des Propriétaires de Terrebonne Inc.	1er mardi
Commission scolaire (ville)	1er mercredi
Filles d'Isabelle	1er mercredi
Conseil de l'Harmonie	1er mercredi
Conseil municipal (ville)	1er jeudi
Commission scolaire (Lachenaie)	2e mercredi
Commission scolaire (Mascouche)	2e lundi
Amicale des Vétérans	2e mercredi
Chevaliers de Colomb (conseil)	1er jeudi
Chevaliers de Colomb (membres)	2e jeudi
Société St-Jean-Baptiste (conseil)	2e jeudi
Chambre de Commerce	3e lundi
Régionale Duvernay	3e mardi
Cercle Lacordaire (membres)	3e mardi
Etat-major de l'Harmonie	3e mercredi
Commission scolaire (Paroisse)	4e lundi
Ligue Sacré-Coeur : Dim. précédant le 1er ven. du mois	

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Lionel Grenier Automobile Inc.

VENTE — SERVICE — PIECES
Pontiac - Buick - Acadian - Vauxhall
Camions G.M.C. - Handi-Van

TERREBONNE

93 ST-LOUIS (angle Thérberge)

666-3747 - 48

**Les Ameublements
roger ouimet inc.**

LE PLUS
IMPORTANT
MARCHAND
DE MEUBLES
DE LA
REGION

68, rue St-Pierre



Terrebonne 666-4296

Conseil...

(suite de la page 8)

qui aura lieu à l'Estérel, du 7 au 11 juin. Un montant de \$225 a été mis à la disposition du secrétaire pour l'inscription et ses dépenses au congrès.

RECLAMATION — Le R.P. Edouard Bussièrès, supérieur des RR. PP. du Saint-Sacrement, a demandé un remboursement de taxe d'entretien des rues au montant de \$729.34 pour les rues Jardins du Seigneur qui n'ont pas été entretenues durant 1965-66. Le secrétaire-trésorier fera l'étude nécessaire. Il semble que seulement certaines parties de ces rues n'aient pas été entretenues.

CABARET — M. Rosaire Charbonneau, propriétaire de l'hôtel des Mille-Iles a demandé au conseil s'il aurait objection à sa demande pour un permis de cabaret à la Régie des Alcools. Sur une proposition Beaudoin-Saint-Yves, le conseil informera la Ré-

gie qu'il ne s'objecte pas à une telle demande.

COUR MUNICIPALE — Le constable Guy Lorrain exécute de temps à autre des mandats pour retracer les personnes condamnées par la Cour municipale et il fait actuellement ce travail gratuitement. Sur une proposition Saint-Yves-Lemelin et à la recommandation du greffier, M. Jacques Corbeil, M. Lorrain obtiendra (pour un essai de six mois) une maximum de \$20.00 au taux de .45 le mille par mandat pour un voyage et .25 du mille pour tout voyage subséquent.

ENSEIGNES — L'inspecteur des bâtiments, M. Léo Tremblay, a informé le conseil qu'il soumettra un nouveau règlement pour les affiches, enseignes, panneaux-réclame, à la prochaine séance du conseil.

M. Tremblay, présent à l'assemblée, a informé le conseil que pour toute affiche nouvelle ins-

tallée au-dessus des trottoirs, un tarif pourrait être chargé aux propriétaires comme cela se fait à Montréal. M. Daunais a tenu à préciser que le haut de la ville devrait être traité comme la basse-ville. Il a rappelé que M. Léopold Guay a dû déboursier de l'argent afin de reculer une enseigne et que l'on avait laissé faire un autre commerçant dans la basse-ville.

GARAGE KIT-KAT — S.H. le maire a demandé que le conseil rencontre Me Denis Hardy au sujet de l'expropriation définitive du garage Kit-Kat sur la montée Pincourt à l'intersection du nouveau boulevard.

LOCATION — Le conseil louera deux terrains sur la rue Saint-Pierre, coin Léon-Martel de MM. Roger Brière et Gonzague Chayer à raison de \$50.00 chacun pour en faire un terrain de jeux pour l'été.

PARC — L'échevin de Saint-Joseph, M. Saint-Yves a demandé au conseil d'étudier la possibilité de faire un parc dans ce quartier qui n'en possède pas encore. M. Daunais a dit qu'il était loin de s'opposer à un tel projet mais qu'il serait préférable d'attendre le rapport des urbanistes et des personnes qui feront la rénovation urbaine avant de faire quoi que ce soit en ce domaine.

Une demande sera faite au ministère des Travaux publics à Ottawa pour que de la pierre soit déversée sur le bord de la rivière des Mille-Iles entre les ponts Prevost et du Pacifique Canadien afin que la ville puisse construire un mur de soutènement. La ville voudrait récupérer une partie des terrains résidentiels dans ce secteur et y faire une promenade. Une copie de cette lettre sera adressée à M. Léo Cadieux, député à Ottawa.

DECHETS — Quelques membres du conseil nous ont rappelé les plus belles pages de Rabelais quand ils ont discourt sur les amoncellements de déchets près de l'égout principal chez M. Omer Geoffrion. Il a été question de choses dont on ne parle pas dans un journal catholique. De toute manière, l'ingénieur, M. Alfred Trotter, verra à présenter un rapport afin de corriger la situation.

EMBELLISSEMENT — Sur une proposition Lemelin-Saint-Yves, la semaine du 7 au 14 mai

sera proclamée "Semaine de l'Embellissement" ici. La ville coopérera avec ses citoyens en fournissant un camion pour ramasser les rebuts.

Les employés de la ville enlèveront des poteaux toutes les affiches.

CIRCULAIRES — L'échevin Saint-Yves a donné avis de motion qu'un règlement soit préparé concernant la distribution des

circulaires ici.

DIVERS — Des soumissions ont été demandées pour le peinture des kiosques au parc Masson, l'abri au parc Saint-Louis et l'extérieur de l'hôtel de ville.

Il sera demandé des soumissions pour l'achat d'un rouleau de trois et cinq tonnes pour l'épandage de l'asphalte.

Le budget 1966 devrait être déposé à la séance du 5 mai.

Rapport du Directeur de la Police

1— Crimes et infractions divers : 2 automobiles volées à Terrebonne, retrouvées par le département avec arrestations de 3 individus. — Automobiles de l'extérieur volées; 2 retrouvées par notre département avec arrestations de 8 juvéniles et un adulte. — Arrestations de 3 juvéniles pour vols de pièces de bicyclettes. — Arrestations de 2 juvéniles pour vol de 2 bicyclettes. — 3 vols d'enlèvement de roues. — Vol d'un siège d'auto. — Vols de bicyclettes: 4; retrouvés: 4.

2— Arrestation d'un individu pour fraude.

3— Dommages à la propriété: 4; éclaircis: 2.

4— Troubler la paix: 10; arrestations: 5.

5— Arrestation d'un individu pour avoir refusé de circuler, à la demande d'un officier de la paix.

6— Personnes en enfants perdus: 2; retrouvés: 2.

7— Arrestations de 2 individus pour facultés affaiblies par l'alcool au volant.

8— Arrestation d'un individu pour conduite dangereuse dans les rues de la ville.

9— Hit & Run: 2.

10— Détentions au poste pour enquêtes ou protection: 27.

11— Enquêtes diverses conduites par le département sur réception de plaintes de moindre importance: 189.

12— Portes de commerces trouvées non-verrouillées: 4.

13— Permis et licences: 6.

14— Feux dans la ville: 6; extérieur: 4.

15— Animaux détruits au garage municipal: 24.

16— Découverte du corps d'un enfant dans la rivière des Mille-Iles, par deux employés municipaux.

17— Accidents de circulation:

13; personnes blessées: 4; mortalité: aucune.

18— Accidents autres que circulation: 2; personnes blessées: 2.

19— Circulation: a) Vitesse: 24; b) Arrêt: 50; c) Stationnement: 29; d) Sens-unique: 4; e) Code de la route: 7; f) Virage en U: 4; g) Autres: 8.

20— L'automobile de la police a parcourue 5,434 milles durant le mois d'avril et a dépensé 559 gallons de gazoline.

Respectueusement soumis,

Aimé CHARRON,
chef de police et feu.

CORPORATION DE
ST-HENRI-de-MASCOUCHE

Avis aux
Entrepreneurs

SOUSSIONS
DEMANDEES
(Re : Aqueduc)

Des soumissions seront reçues au secrétariat de la Corporation Municipale de St-Henri de Mascouche pour l'installation et le creusage d'une conduite d'eau potable devant desservir les propriétaires sur le cadastre 340.

Les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions peuvent être obtenus sur rendez-vous avec le secrétaire trésorier au bureau du Secrétariat et les dites soumissions doivent être livrées au plus tard lundi le 23 mai à 4 hres de l'après-midi.

Roger LEPAGE
Secrétaire trésorier.

le 5 mai 1966.

TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT !

• TUNE-UP

• GAZOLINE - HUILE

• PNEUS

• BATTERIES Atlas
• ALIGNEMENT de roues
et de lumières

• DEBOSSAGE

LEVEILLE



SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions MercuryOuvert tous les jours
de 7h. a.m. à 10 h. p.m.

121 Boul. TERREBONNE

Tél. 666-4117



Les enseignes

A U C A

A. Carrière

Service complet d'enseignes
Enseignes de plastique
Camions - Lettrages

94 rue Chartrand

TERREBONNE

666-3427

Réparation de T.V. à domicile
Vente - Installation d'antennes

CLINIQUE DE TV BEAULIEU

A. BEAULIEU, Prop.

666-8066

19, MARTEL,

TERREBONNE



SERVICE COMPLET D'IMPRIMERIE

• Circulaires • Cartes d'affaires
• Entêtes de lettres • Enveloppes

Imprimerie

COMMODORE ENR.

Albert Daigle, prop.

159, Boulevard (coin Théberge)

666-3746



HOTEL CENTRAL

ATTRACTIONS SPECIALES
le mercredi, le vendredi et
en fin de semaine.

Salle à manger — Grill — Taverne

Salle privée et climatisée pour noces,
banquets, réceptions

Fabien Chartrand, prop.

38 rue St-Pierre

NO. 6-8001

Terrebonne

Richelieu
SUPER
MARCHÉLE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE
OU L'ON TROUVE DE TOUT

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'EPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DE FRUITS ET LEGUMES
- LES MEILLEURS FROMAGES: ST-PAULIN - BRIE - ROQUE-FORT - CAMEMBERT - GRUYERE - GOUDA - OKA, etc.
- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLETTES.

Toutes vos marques préférées de
BIERE et PORTERLivraison gratuite | TÉL.: 3792
45 rue St-Joseph | 666**DANCOSÉ**

Une entrevue
d'André Forest



LE DEPUTE DE TERREBONNE REPOND
AUX QUESTIONS DE NOTRE COLLABORATEUR

"Jean Lesage est remarquable parce qu'il dirige un groupe d'hommes intelligents qui ne jouent pas à la cachette avec leurs convictions"

— Denis Hardy

—M. Hardy, quel est le rôle d'un député?

Le rôle d'un député se ramène à deux aspects principaux: il est d'abord un législateur et ensuite un intermédiaire.

—En quoi consiste son rôle de législateur?

Délégué par les électeurs de son comté, il doit étudier les projets de loi qui sont présentés et ensuite voter ces lois. Il doit également voter les sommes d'argent dont le gouvernement a besoin pour administrer la province et subventionner les organismes qui en dépendent indirectement.

—Qui propose ces lois, qui définit équitablement les besoins financiers sur lesquels l'assemblée législative sera appelée à se prononcer.

Les lois sont proposées par le gouvernement; prenons par exemple la loi sur "l'assurance-santé": la population a senti le besoin d'une telle mesure qui a été recommandée sous des formes différentes au gouvernement par des corps intermédiaires; sous forme de mémoire par exemple ou sous quelque autre forme de représentation. Jugeant que le problème mérite d'être étudié sérieusement, on forme des comités pour le scruter et fournir un rapport. Ainsi éclairé, le gouvernement préparera le projet de loi qui sera ensuite discuté à l'assemblée législative.

—C'est donc à l'intérieur du "comité" que la présence du député peut se faire sentir?

Oui. Là, vraiment entre en jeu la compétence, le talent du député qui veut faire triompher ses idées.

—Où commence votre travail d'intermédiaire?

Il est pratiquement impossible d'énumérer toutes les situations où le député est appelé à remplir sa fonction d'intermédiaire. Avant 1960, c'était l'occupation principale du député. Aujourd'hui, ce n'est que la seconde. La raison de ce changement est simple: la politique est maintenant structurée; il y a des organismes, des divisions administratives mises en place par l'administration gouvernementale qui ont la tâche de s'occuper directement de telle ou telle demande venant de l'individu qui par la voie normale d'une lettre ou d'une formule à cet effet pose sa demande. C'est le cas des bourses d'études, des allocations sociales, des différentes demandes de subventions. Les corps intermédiaires comme les commissions scolaires n'ont pas à faire

approuver leurs projets par le député.

—Alors quelle est votre utilité dans ce recours au gouvernement?

Le député est normalement informé par les demandes des corps intermédiaires responsables. Il pourra les aider à obtenir satisfaction en fournissant aux fonctionnaires provinciaux les explications, les renseignements supplémentaires qui autrement pourraient être plus difficiles à saisir. Il a pu également guider à la lumière de sa connaissance des rouages administratifs les demandes, donner des conseils judicieux. Il est en mesure de plaider ensuite à Québec en faveur de la demande venant de son comté, de faire des pressions normales sur l'administration tout en respectant la décision des spécialistes en place.

—Le rôle du député a tellement évolué...

Oui, mais c'est peut-être le député qui connaît maintenant son vrai rôle et qui veut s'adonner pleinement aux tâches qui lui reviennent de droit.

—Théoriquement, le rôle du député est bien défini; mais, dans la pratique est-ce que "l'esprit de parti" ne vient pas gêner son travail de législation à l'Assemblée? Cela devient souvent une pure chicane entre adversaires politiques.

Aveugle, intransigeant, "l'esprit de parti" est un aspect malheureux du régime démocratique tel que nous le connaissons; mais, c'est aussi une attitude qui varie selon les individus...

—Il se perd beaucoup de temps en futilité à l'Assemblée législative?

On perd souvent une heure par jour en questions-pièges inutiles qui ont une teinte électorale assez nette. C'est la même chose pour beaucoup de débats.

—Alors qu'il y a tant de problèmes sérieux à régler, est-ce qu'on ne pourrait pas corriger la situation?

Il y a une foule de réformes à apporter aux institutions parlementaires. Par le travail des comités où l'atmosphère est beaucoup plus sérieuse qu'à l'Assemblée, nous arriverons à des résultats intéressants.

—Sur un autre sujet, comment voyez-vous le comté de Terrebonne sur le plan social et économique?

Le comté de Terrebonne est particulier. Il était autrefois à vocation rurale; celle-ci disparaît de plus en plus. Le caracté-

re industriel et touristique du comté s'affirme de plus en plus.

—De ce fait, est-ce qu'il n'est pas plus difficile pour vous de représenter ce comté à "trois têtes"?

En tant qu'intermédiaire, la tâche est lourde; cependant, chaque organisme, chaque conseil municipal peut s'adresser au gouvernement pour les services dont il a besoin. Le député consulté, peut mettre l'organisme concerné avec le service gouvernemental qui lui convient. Pensez au ministère du tourisme qui s'occupe des paroisses qui en vivent.

—Si on regarde la géographie du comté, on voit Terrebonne, à l'extrême pointe-sud; vers le centre, on rencontre Sainte-Thérèse fortement industrialisée de même que Saint-Jérôme qui grandit toujours. Est-ce que la ville de Terrebonne n'est pas de ce fait condamnée à devenir la fille pauvre du comté au point de vue commercial et industriel; une ville dortoir...?

Absolument pas. Le nouveau pont, la route 18, la future route 29 sont des facteurs qui militent



dans le sens contraire. Le réseau routier favorisera Terrebonne tout comme sa proximité de Montréal. Il ne faut pas oublier que l'administration municipale a un rôle à jouer. Elle doit faire connaître les facilités, les avantages de sa ville, attirer les entreprises.

—Le gouvernement a quelque chose à faire dans le développement industriel d'une région. Est-ce que votre position de secrétaire ministériel au ministère du commerce ne facilite pas votre tâche pour connaître les vues du gouvernement et les recommandations des spécialistes?

Il faut que j'admette que je

suis en excellente position pour connaître tous les plans et les développements dans ce secteur et que sans outrepasser mes pouvoirs de député je puis à cause de ce travail immédiat donner des avis, des indications qui ne peuvent qu'être avantageuses pour le comté et dans un cas précis pour un conseil municipal qui m'informe des projets qu'il a mis sur pied et auxquels il veut que je souscrive.

Dans un ministère comme celui de l'Industrie et du Commerce, des spécialistes sont en mesure d'aider les municipalités en faisant les études nécessaires concernant les cadres d'une entreprise qui veut s'établir de même que sa rentabilité. Il y a donc collaboration entre le "ministère" et le "conseil municipal" avec le député qui fournit son aide. Dans le cas de l'Industrie comme dans celui du Commerce, il ne faut pas oublier un facteur dynamique: la concurrence.

—Sur le plan industriel et sur le plan social, est-ce que le gouvernement a une politique définie?

Une politique sérieuse et définie n'est pas seulement faite de "cataplasme" de "remèdes miracles". Dans les domaines du "service social" la situation évolue avec bonheur dans notre comté et dans la province. Il y a cependant des mesures à long terme: le Québec n'est pas pauvre mais il manque de capitaux; voilà pourquoi il faut rechercher des moyens pour assurer le "mieux-vivre" aux Québécois. L'état contracte des emprunts avantageux pour l'ensemble de la province parce qu'il y a des investissements qui ne peuvent pas attendre.

—Nous avons parfois l'impression que la masse des gens ne comprennent pas votre politique?

Le gouvernement doit faire face à des situations de plus en plus complexes. Il est difficile de bien concevoir la complexité d'un problème. Il y a cependant des moyens de s'informer et de dire au gouvernement ce que l'on pense.

—Est-ce vraiment utile de militer aujourd'hui à l'intérieur d'un parti?

Tout individu sérieux peut entrer dans les cadres d'un parti pour l'améliorer et influencer avec les autres membres la politique du gouvernement.

—Le gouvernement n'est pas tenu de donner suite à nos idées.

Le programme d'un parti n'est plus bâti par le chef et les grands bailleurs de fonds. Un gouvernement est en place pour servir et non se servir. Un militant politique favorise un parti non avec l'espoir de retirer des avantages matériels immédiats à la suite d'une élection. C'est un individu qui approuve un programme qu'il a pu critiquer, modifier à l'intérieur des cadres démocratiques.

—Si un parti, un gouvernement atteint un tel degré de démocratisation, il devra faire face à des tendances contradictoires parfois assez inconciliables.

C'est le côté dynamique d'une équipe ministérielle et d'un parti de laisser la liberté à ses membres de donner leurs opinions. Jean Lesage est remarquable parce qu'il dirige un groupe d'hommes intelligents qui ne jouent pas à la cachette avec leurs convictions. Les réunions du cabinet sont plus longues et plus orageuses mais elles sont efficaces.

—Est-ce que le peuple participe assez à la vie politique dans votre comté par exemple?

Les gens sont passifs, mais il y a un réveil...

A la convention libérale

Les jeunes libéraux ont appuyé à l'unanimité Me Denis Hardy

Lundi dernier, lors d'une assemblée des membres de l'Exécutif de l'Association des Jeunes Libéraux du Comté provincial de Terrebonne, un vote de confiance a été pris en faveur du député sortant de charge, Me DENIS HARDY. Par ce vote, les Jeunes Libéraux décidaient d'appuyer à l'unanimité la candidature de Me Hardy lors de la Convention Libérale qui se tenait à St-Jérôme, samedi le 30 avril dernier.

Ce ralliement unanime des Jeunes Libéraux autour de Me Denis Hardy témoigne de la confiance que ce dernier a su se mériter auprès d'eux, et est le présage d'une campagne des plus fructueuse. Les membres du Comité exécutif sont confiants quant à l'efficacité du travail des jeunes lors de la campagne électorale car ces derniers sont animés d'un grand enthousiasme et ont la ferme conviction de travailler pour un candidat de choix!

Elections le dimanche

Nombreux sont les électeurs qui sont un peu surpris que les élections provinciales aient lieu cette année, le 5 juin, un dimanche.

Il ne faudrait pas s'en étonner. Dans nombre de pays il en est ainsi. La nouvelle loi électorale adoptée par la Législature provinciale prévoit qu'il peut en être ainsi. Par ailleurs dans l'esprit du législateur, la chose semblait avoir du bon, parce que dans la même journée le citoyen pouvait remplir ses devoirs de chrétien et remplir aussi ses devoirs de citoyen.

Nombre de gens s'inquiétaient de la possibilité pour ceux qui s'occupent de l'organisation ou qui ont des fonctions dans les bureaux de vote, de ne pouvoir accomplir leurs devoirs religieux. La loi a tout prévu: quand le scrutin a lieu un dimanche les heures de vote sont de DIX HEURES DU MATIN A HUIT HEURES DU SOIR. Ce qui donne le temps à tous les citoyens de remplir leurs devoirs religieux dès les premières heures de la journée.

Nouveau commerce

Il nous fait plaisir de signaler l'installation d'un nouveau commerce dans l'édifice commercial de MM. Janssens et Lacelle, au 130 rue Chapleau. Les nouveaux locataires de Terrebonne Glass & Aluminium se spécialiseront dans l'installation de systèmes de chauffage. Le nom de l'entreprise: CHAUFFAGE PRINCE & ROY ENRY.

437 JEUNES SIGNENT UNE REQUETE

M. Jean Clark s'est fait le porte-parole d'une importante délégation de jeunes, jeudi soir au Conseil municipal, afin d'appuyer une requête signée par 437 des leurs en marge de la municipalisation des loisirs ici. Le maire, au nom du Conseil, a fixé au dimanche 15 mai un forum public sur la question.

Chaleureuse invitation aux jeunes électeurs

Laporte : Pensons en termes de régions...

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, a déclaré ces jours-ci que la population du Québec devra de plus en plus penser en fonction de la région si elle veut prendre place dans un monde en pleine transformation.

M. Laporte a dit qu'il faudra de plus en plus développer un esprit régional, penser et agir en fonction de territoires plus vastes, de populations plus nombreuses, même si cela dérange nos vieilles habitudes.

Le ministre qui a affirmé qu'il fallait s'attendre à des transformations importantes dans le domaine municipal, a expliqué que les services fournis aux contribuables se diversifiaient d'année en année, augmentaient les responsabilités des conseils municipaux et du ministère des Affaires municipales.

M. Laporte a ajouté que "nous serons même appelés à fournir dans 10 ou 20 ans des services dont nous ne soupçonnons même pas l'existence présentement". Il a noté que les experts en prospective (l'étude scientifique de l'avenir) l'affirment: les vingt prochaines années vont bouleverser la planète.

Cette révolution il faut la préparer, en dirigeant l'évolution, car "elle se fera sans nous si nous passons notre temps à ressasser un passé révolu et à croire que l'immobilité est une force".

Le ministre a conclu en disant que près de 300 municipalités du Québec s'intéressent à la fusion volontaire. Ils ont précisé que 25 ont terminé les procédures de fusion, qu'une trentaine sont déjà engagées dans cette voie et qu'une quarantaine d'autres ont vu leurs demandes transmises aux services techniques du ministère.

Président d'élection

Me GUY MATHIEU, avocat de Saint-Jérôme, vient d'être nommé président d'élection pour le comté de Terrebonne, et il est déjà à l'œuvre en prévision des élections générales qui auront lieu dimanche le 5 juin.

M. Mathieu succède à Me Pierre Rousseau, avocat de Saint-Jérôme, qui a été nommé récemment avocat de la Régie des Loyers.

M. Mathieu a été admis au Barreau de la province de Québec en 1951. Il a commencé la pratique du droit la même année dans la ville de Saint-Jérôme, où il s'est associé à Me Joseph Fortier, C.R. Depuis une couple d'années, il s'est associé avec Me André Forget, également de Saint-Jérôme.

En date du 12 décembre 1962, il était nommé juge municipal de la Cité de Sainte-Thérèse, fonctions qu'il a remplies jusqu'à ces derniers jours. Il vient de démissionner comme tel, aux fins d'occuper la charge de président d'élection pour le comté de Terrebonne.

Le Comité local de l'Association des Jeunes Libéraux du Comité invite cordialement tous les jeunes électeurs qui désirent travailler pour le candidat libéral Me Denis Hardy lors de l'élection du 5 juin, à donner immédiatement leur nom à un des membres de l'Exécutif local: M. Jean-Guy Therrien, président, M. Gilles Lauzon, vice-président, M. André Daunais, trésorier, Mlle Ginette Lavigne, secrétaire ou à M. Gilles Roberge, directeur des Relations extérieures.

Les Jeunes Libéraux du comté désirent prendre une part active au cours de la prochaine campagne électorale et tous les libéraux intéressés en ce sens seront acceptés avec joie. Il n'est

pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans l'organisation d'une élection puisque plusieurs voteront pour la première fois. Il suffit d'être de bonne foi et de vouloir aider le candidat libéral à remporter une victoire éclatante dans Terrebonne. Alors si le travail vous intéresse, n'hésitez pas et joignez-vous sans tarder à l'équipe dynamique qui a déjà commencé son travail...

L'Ass. des Jeunes Libéraux,
Ginette Lavigne, sec.

Sablage de planchers



Gérard Clark

Finie la corvée du cirage avec le nouveau fini plastique lavable.

Tél. 666-3287

796 Thérberge Terrebonne

A TERREBONNE, C'EST

L'HOTEL DES MILLE-ILES

votre hôte

ROSAIRE CHARBONNEAU

DANSE

AVEC ORCHESTRE

Vendredi — Samedi

Dimanche en soirée



Un accueil

chaleureux

vous est réservé.

TEL. 666-9012

177 BOUL. des BRAVES

Attention! Automobilistes

Economisez sur la Chevrolet ou
l'Oldsmobile dont vous rêvez, pendant la

**Grande Saison
des belles
occasions**

qui bat son plein en ce moment!

Voici le moment d'aller voir les Chevrolet, Oldsmobile, Epic, et les voitures d'occasion OK de qualité. LE CHOIX EST PLUS VASTE QUE JAMAIS. C'est le moment aussi de discuter de l'échange de votre voiture actuelle, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS NE TROUVEREZ PAS DE MEILLEURE VALEUR DE REPRISE, OU QUE CE SOIT!

De plus, nous pouvons vous promettre LA LIVRAISON IMMÉDIATE DE PRESQUE TOUS LES MODÈLES. Et nous voulons, bien sûr, vous faire bénéficier d'un service hors pair. Venez et faites l'affaire de votre vie. Nous avons préparé la Grande Saison des belles occasions tout exprès pour vous.



Sedan Delta 88 Holiday

Coupé Custom Caprice

CHEVROLET

CHEVELLE

CHEVY II

CORVAIR

CORVETTE

OLDSMOBILE

F-85

EPIC

VOITURES D'OCCASION

88-260C

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ À TERREBONNE :

CANUEL AUTOMOBILE INC.

991 rue MASSON

TERREBONNE

TEL. 666-3766

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Maurice et Henri Hudon remportent les honneurs de la 2e course annuelle de canots sur la rivière, dimanche

● L'équipe arrivée la première à l'ancien pont de Terrebonne fut celle de Luc Robillard et Robert Desjardins qui ne s'étaient pas qualifiés selon les règlements de la course; les jumeaux Hudon ont été proclamés vainqueurs devant plusieurs centaines de spectateurs.

L'équipe No 4 formée de Maurice et Henri Hudon a franchi le fil d'arrivée au pont de Terrebonne, une heure, 9 minutes et 30 secondes après avoir pris le départ à Rosemère. La température était idéale dimanche dernier: un beau soleil printannier mais le vent s'est mis de la partie et il faisait quand même frisquet vers les 4 heures. Les canotiers avaient le vent dans le dos ce qui les a certainement aidé.

Voici la position officielle des équipes tel que chonométré par le directeur de la police de notre ville, M. Aimé Charron :

1.—Maurice Hudon, Henri Hudon (équipe No 4): 1h., 9m.,

30s.

2.—Gaëtan Messier, Jean-Pierrotin (équipe No 7): 1h., 9m., 35s.

3.—Paul Sanscartier, Serge Larose (équipe No 11): 1h., 10m., 38s.

4.—Guy Ouimet, Raymond Barreiro (équipe No 14): 1h., 11m., 13s.

5.—Claude Delorme, Dosithée Deschênes (équipe No 9): 1h., 12m., 25s.

6.—André Tétreault, Guy Chénard (équipe No 13): 1h., 14m., 18s.

7.—Claude Hudon, Gaston Desneault (équipe No 10): 1h., 16m.

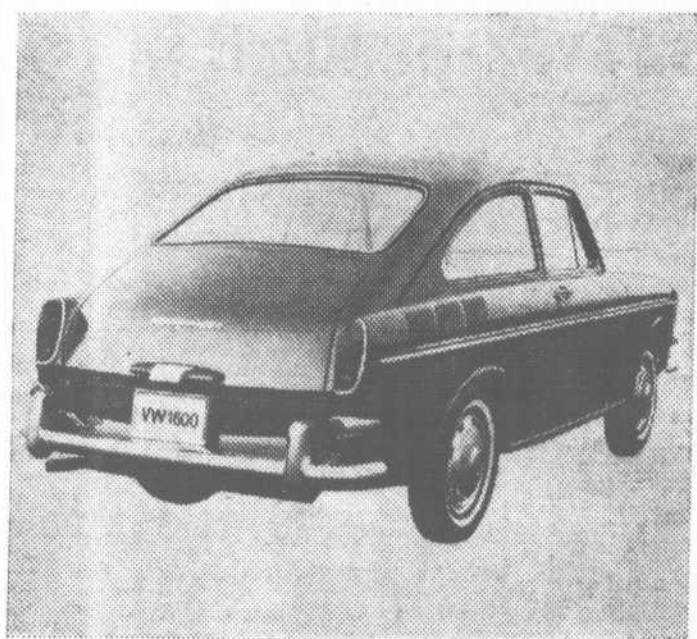
8.—Serge Messier, Robert Al-

lard (équipe No 1): 1h., 16m., 5s.

● LE FILM DE LA COURSE

Dès le début, l'équipe Robillard-Desjardins a pris une confortable avance et au pont David (Bois-des-Filion) où nous étions postés, elle devançait ses concurrents de plusieurs longueurs. Toutefois, l'équipe était disqualifiée dès le départ, un des équipiers, Robert Desjardins n'ayant que 18 ans, son père, M. Floribert Desjardins de la rue Charlemagne à Montréal, ne s'étant pas rendu à temps au départ pour signer son acceptation. M. Desjardins nous a déclaré après la course qu'il avait vainement cherché l'endroit où le départ se faisait et qu'il s'était perdu dans Rosemère. Il a ajouté qu'il était consentant à ce que son fils participe à l'épreuve, étant bien entraîné. Luc Robillard est de Bois-des-Filion. Le juge du départ, Marcel Chartrand a même retardé le départ de 15 minutes.

Une controverse au départ : Pierre Sanscartier et Normand



ALEANDER MOTORS LIMITED vous offre l'occasion de conduire la nouvelle V. W. 1600 fastback pour vous donner un avant-goût de ses performances et de son confort.

Vous ajustez le siège à la position voulue et mettez le contact. Apprêtez-vous à sentir sous vos pieds un surcroît d'accélération que vous assure le nouveau moteur de 1600 cc. Passez sur une route cahoteuse. La suspension indépendante aux quatre roues absorbe les secousses en souplesse. Enfin, tout dans la 1600 fastback est fait pour vous plaire. Venez l'essayer aujourd'hui même. Vous en serez émerveillé.

Visitez votre concessionnaire VOLKSWAGEN

NOTRE REPUTATION DE VENTE ET SERVICE
GARANTI VOTRE SATISFACTION COMPLETE

Alexander
MOTORS

Chemin Pincourt

Terrebonne

Tél. 666-3782



Photo Studio Terrebonne

Robert Desjardins, son père et Luc Robillard, les premiers arrivés au pont de Terrebonne, une équipe hors-pair, ont dû être mis de côté parce que le père de Robert, 17 ans, n'avait pas signé les formules nécessaires avant la course.

Messier (les vainqueurs de l'an dernier) avaient installé une toile de polythène sur leur canot afin d'empêcher l'eau d'entrer. Les autres équipes ont exigé que cette enveloppe soit enlevée ce que Pierre a refusé. L'équipe n'a donc pas pris le départ cette année. D'autres équipiers nous ont dit que dans les rapides en face de l'hôtel de ville de Terrebonne il s'est accumulé jusqu'à 3" d'eau dans les



(PHOTO STUDIO TERREBONNE)

Henri et Maurice (choisissez !) Hudon, les vainqueurs de l'épreuve sont félicités par M. Sarto Perreault de la Brasserie Dow et reçoivent de ses mains le trophée emblématique. On reconnaît à l'arrière l'organisateur général, M. Louis Crépeau.

canots ce qui rend le canot plus pesant.

Les équipes suivantes n'ont pas pris le départ pour toutes sortes de raisons: No 5: Dick Nolin et Ovilva Boucher; No 8: Léo Chapleau et Serge Lachapelle; No 12: Fernand Lacelle et Paul Joly.

L'équipe No 6 formée de Claude Olivier et Guy St-Cyr a laissé la course avant le portage de l'île Saint-Jean et ne s'est pas rendue au fil d'arrivée. Nous n'avons pu avoir leurs commentaires pour le journal.

S. H. le maire François Paquin a tiré le billet chanceux pour une glacière portative, don de Prud'Homme Sports de Montréal: celui de Mme Gérard Aubry de notre ville, avec le numéro 01021.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, outre les organisateurs, S. H. le maire et Mme François Paquin, les échevins J.-M. Aimé Lemelin et Gérard St-Yves, accompagnés de leurs épouses, l'échevin Antonio Daunais et plusieurs personnalités.

M. Gasoi, président de la Northcraft Industries, a donné un chèque de \$50 aux gagnants, les frères Hudon.

Mlle Colette Gauthier a été couronnée reine des canotiers par Mme la mairesse.

● LES ORGANISATEURS

Il convient ici de mettre en vedette l'organisateur général de cette 2e course, M. Louis Crépeau, qui a su s'entourer d'une équipe de bons sportifs afin de mener à bien cette immense entreprise. Notons que cette équipe est composée principalement de MM. Marcel Chartrand, André Therrien Omer (Tit-Noir) Delcourt, Jacques (Vic) Lamarre, Paul Meilleur, Claude Ouimet, Marcel Therrien, Donat Ouimet et plusieurs autres.

A tous nos félicitations pour leur bel esprit de collaboration. Ils permettent ainsi à notre ville de se faire mieux connaître. C'est là de l'excellente publicité.

UN NOUVEAU SACRISTAIN

Les marguilliers ont nommé, à leur assemblée de mercredi soir, M. Jean Bourgouin comme sacristain. M. Paul Valiquette de la rue Gagnon agira encore comme préposé à l'entretien du cimetière.

TEL. 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

BIERE • PORTER

HEURES D'AFFAIRES :

LUN MER. VEN. SAM. - 8 A.M. A 11 P.M.
MARDI: 8H. à 7H. — JEUDI: 8H. à 9H

75 ST-PIERRE

TERREBONNE

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES



YVON DESPATIE

COURTIER EN ASSURANCES

105 ST-LOUIS, NO. 6-3871

AUTOMOBILE
INCENDIE
RESPONSABILITE

EN QUELQUES LIGNES

L'autorité religieuse annoncera bientôt la marche à suivre pour les visites paroissiales ici... Un ex-membre de l'Harmonie qui a à cœur la survie de cet important organisme suggérera quelques mesures à prendre afin que les anciens membres reviennent... Un ex-terrebonnien bien connu ici, M. Armand Daunais, qui habitait Berthierville depuis plusieurs années, réside maintenant à Cité St-Léonard (Montreal)...

Les changements sont tellement nombreux pour les postillons des routes rurales de la région que certains ont de la difficulté à s'adapter au nouveau régime... La finale de la ligue de basketball avait lieu au Centre de Loisirs mercredi soir... Le marché Jean-Luc Desjardins donnera une fleur naturelle à chaque cliente à l'occasion de la fête des Mères... On dévoilera bientôt la maquette de la future église de 713 places pour la paroisse Saint-Jean-Baptiste dans le secteur Pincourt... Il y aura un an jeudi le 19 mai, décait subitement à la grotte du coteau, M. Armand Corbeil...

Permis de Construction

L'inspecteur des bâtiments, M. Léo Tremblay, nous a fait rapport qu'il a émis au cours d'avril 10 permis (dont un pour un emplacement industriel, A.C. Construction) et comprenant 2 bungalows. Le total des évaluations est de \$50,000 pour le mois.

Soumissions pour "Anchor"

L'ingénieur M. Alfred Trottier et le commissaire industriel, M. Léo Tremblay, rencontreront lundi les propriétaires de Anchor Plastics afin de préparer les plans et devis en vue de la demande de soumissions pour la construction de leur usine à Terrebonne.

M. Jean-Luc Desjardins a présidé à une fondation à Saint-Jérôme



(Photo Studio Terrebonne)

Notre concitoyen, M. Jean-Luc Desjardins, président de la régionale des Laurentides de l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec, a présidé le 18 avril l'assemblée de fondation des détaillants de Saint-Jérôme. Un très grand nombre de membres et épiciers de cette ville ont participé à l'assemblée au cours de laquelle il a été question de la taxe élevée que paye l'épiciers licencié.



LE NOUVEAU CONSEIL DE L'HARMONIE DE TERREBONNE a été élu récemment. Sur notre cliché, dans l'ordre habituel, MM. Luc Naud et Clément Beaulieu, directeurs, Jacques Brunelle, directeur musical, Charles-Henri Bouchard, vice-président, Roger Des-

jardins, président, Mlle Lise D'Abate, secrétaire, MM. Philippe Hamel, trésorier, François Papineau et Daniel Leroux, directeurs. Était absent, M. Serge Boisvert, directeur. (PHOTO STUDIO RICHARD).



Photo Studio Terrebonne

Mlle COLETTE GAUTHIER, charmante jeune fille de notre ville, a été élue reine '66 des canotiers à l'issue de la course annuelle sur la rivière des Milles-Iles dimanche. La reine a été couronnée par Mme la mairesse Paquin devant plusieurs centaines de personnes, près de l'ancien pont. Félicitations à Sa Majesté Colette!

Assemblée de C. de C.

L'assemblée régulière de la Chambre de Commerce aura lieu jeudi le 19 mai à la salle à manger "El Rancho" de la rue Saint-Pierre. Le souper débutera à 6 h. 30 et l'assemblée suivra.

LA REVUE DE TERREBONNE

8e ANNEE — No 1

6 MAI 1965

2e CAHIER

Pourquoi les contribuables paieront \$1.78% à la Commission scolaire

Aux croix de chemin

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur de Terrebonne, ont décidé à l'unanimité, à l'assemblée mensuelle tenue le premier mai, au sous-sol de la sacristie, que, durant le mois de mai, la récitation en groupe du chapelet aux diverses CROIX de chemin, de notre paroisse aurait lieu tous les samedis.

Voici la liste:

CROIX à l'école Cote de Terrebonne, le 7 mai;

CROIX chez M. Pierre-Paul Quevillon, Chemin Gascon, et aussi le même soir;

CROIX chez M. Leblanc à Pincourt, le 14 mai;

CROIX chez M. Lauzon au Rang Sud, le 21 mai;

CROIX chez Mme A. Noël, 188 rue Masson, et aussi le même soir;

CROIX chez Héroux & Fils, rue Langlois, le 28 mai.

Tous les samedis soirs, réunion de tous les membres et paroissiens au terrain de stationnement près de l'église.

Départ pour aller aux Croix, à 7 h. 45 p.m.

Nous espérons, que comme par les années passées, un grand nombre de membres et de paroissiens viendront à la récitation du chapelet aux Croix de chemin.

Les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur de Terrebonne.

Henri Vézina, vice-prés.

Souper de l'A.R.C.

Jeudi soir le 12 mai, à 7 h. aura lieu au Motel Le Sommet, le souper mensuel de l'Association Régionale de Crédit. Le sujet de la conférence donnée par un économiste de la Banque Canadienne Nationale: les restrictions du crédit. Les membres et les hommes d'affaires de la région sont cordialement invités à ce souper.

BUDGET 1965-1966

1. TAXE GENERALE : Administration générale

LES DEPENSES :	
Administration générale	\$ 27,650
Enseignement	280,700
Services éducatifs	4,100
Transport	36,500
Equipeement scolaire	61,370
Immobilisation à même les revenus	2,500
Scolarité — Autres commissions scolaires	3,000
	\$ 415,820

LES REVENUS NON FONCIERS :

Subventions du gouvernement fédéral tenant lieu de taxes	500
Autres revenus	42,985
Subventions du gouvernement provincial :	
• Consolidation du déficit au 30/6/63	\$ 13,440
• Equilibre budgétaire-déficit 65-66	140,210
• Statutaires	202,840
	\$ 399,975

REQUIS POUR SOLDER LA DIFFERENCE : \$15,845.
L'évaluation étant de \$19,563,000 la taxe est fixée à \$0.08%

2. TAXE FONCIERE SPECIALE :

Construction et dettes à long terme

LES DEPENSES :	
Remboursement d'emprunts à long terme	\$ 123,500
Intérêts sur emprunts à long terme	43,061
	\$ 166,561

LES REVENUS NON FONCIERS :

La commission prévoit des revenus non fonciers s'élevant à \$102,086 sous forme de subventions du gouvernement provincial. Pour solder la différence de \$64,475, une taxe foncière spéciale de \$0.33% sera prélevée.

3. TAXE FONCIERE SPECIALE pour la part à payer à la

Commission scolaire Duvernay
DEPENSES D'IMMOBILISATION ET D'ADMINISTRATION de la Régionale Duvernay, évaluées à \$267,900 représentant la part de Terrebonne.

Une taxe foncière spéciale de \$1.37% sera prélevée.

La Chambre de Commerce vous invite "Sous le Ciel des Caraïbes" le 26

La Chambre de Commerce de Terrebonne clôturera ses activités de la semaine "Chambre de Commerce" à la soirée "Sous le ciel des Caraïbes", jeudi le 26 mai prochain, à l'hôtel "Le Martini-que", à Montréal. Les membres sont particulièrement invités mais tous nos concitoyens pourront y participer.

L'on servira à cette occasion des mets typiques des Antilles et un orchestre composé de noirs de Trinidad fera les frais de la musique.

Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour passer quelques heures vraiment inoubliables et faire un magnifique voyage à peu de frais.

Pour billets et informations: 666-4596.

Bibliothèque municipale

M. l'abbé Gaston Hurtubise nous a fait parvenir ces jours derniers de magnifiques volumes de la collection personnelle de feu M. le curé Léo Clément. Il va sans dire que nous avons été touchés de cette délicate attention de notre aumônier. Les précieux ouvrages de M. le curé Clément seront groupés ensemble et conservés parmi nos collections particulières.

A leur assemblée régulière de jeudi, le 28 avril dernier, les membres du comité consultatif de la bibliothèque se sont unanimement prononcés en faveur d'une réorganisation de la bibliothèque. La présidente a présenté un plan d'ensemble des travaux à effectuer, soit, entre autres :

- 1- Classification et pointage des périodiques et des documents officiels.
- 2- Classification des brochures et autres documents non considérés comme volumes.
- 3- Classification des volumes par sujets.

4- Catalogue topographique (inventaire physique de la bibliothèque).

Un plan concernant la disposition des étagères, classeurs et meubles de la bibliothèque a également été proposé et adopté. Tous ces projets demanderont plusieurs centaines d'heures de travail mais il semble que le tout sera complété au plus tard à la fin du mois d'août. Soulignons que la réalisation de ces différents travaux permettra aux responsables de donner, dès septembre, un service complet et adéquat à la population de la région de Terrebonne.

Les préposés à la réception des clients déplorent le fait que certains enfants aient choisi la bibliothèque comme un lieu de rencontres entre copains. Chacun comprendra qu'il est indispensable qu'un certain ordre soit maintenu dans une bibliothèque. Or, les gardiennes redoubleront de sévérité et exigeront un silence absolu à tous ceux qui nous

rendront visite. Chacun a le droit de venir étudier, lire ou effectuer des travaux à la bibliothèque. Notre tâche est non seulement de les accueillir mais de permettre à ces clients de travailler dans une ambiance propice à la recherche et à l'étude.

Nous regrettons de devoir faire cette mise au point, mais nous ne tolérerons jamais que des enfants crient et dissipent les autres à la bibliothèque. Nous sommes assurés de la compréhension des parents sur ce point.

La direction de la bibliothèque sollicite la collaboration des clients qui ont en leur possession des volumes qui devraient être retournés à la bibliothèque depuis déjà plusieurs mois. A cause des travaux en cours, il est important que tous les volumes en circulation depuis plus d'un mois soient récupérés afin de rendre l'inventaire de la bibliothèque le plus complet possible. Notons qu'au cours des prochains mois, soit durant le temps que dureront les travaux de classification, la bibliothèque sera ouverte (voir BIBLIOTHEQUE page 17)

Rapport de M. Chaput de l'usine de filtration

Le rapport de M. Charles Chaput, de l'usine de filtration, indique que la consommation d'eau pour avril a été de 33.048.000 gallons et la dépense moyenne par jour de 1.168.266 gallons US. Durant avril 223 heures ont été consacrées à la filtration. La consommation d'eau depuis l'ouverture a été de 756.785.000 gallons US. Il entre 2.800 gallons d'eau à la minute à l'usine.

L'opérateur a employé 13.300 livres d'alun, 5950 livres de chaux et 3 bonbonnes de chlore pour un total de \$449.26. Selon le rapport, les filtres opèrent très bien depuis les réparations. La dépense d'eau a été réduite de 250.000 gallons par jour. Tout

est très bien pour ce qui concerne la mécanique. Un cadran pour l'ozonateur a été remplacé par la compagnie. Le chauffage a été discontinué certains jours depuis le 6 avril.

Au domaine des visites, 56 élèves de Léopold-Gravel et les professeurs Bougie et Hamelin ont visité l'usine. Un inspecteur du ministère de la Santé de Montréal a apporté des échantillons d'eau pour faire des tests et il doit envoyer un rapport.

Trois Américains avec un représentant de Robert Morse ont trouvé l'usine très belle. Quatorze personnes ont signé le livre d'or.

Québec revisera-t-il la loi des Fabriques pour les Centres de Loisirs ?

Les 450 délégués au 20e congrès de la Confédération des Loisirs du Québec, réunis à Montréal, ont réclamé un amendement au bill 76, appelé Loi des Fabriques, au sujet des exigences formulées à l'endroit des centres de loisirs. Les deux vœux formulés à ce sujet demandant au gouvernement provincial de réviser la partie de la loi qui indique que les fabriques responsables des centres de loisirs, (comme c'est le cas à Terrebonne), vendent ceux-ci avant le premier janvier 1967 soit seulement un an seulement après l'adoption du bill.

Honneur aux vaillantes

ECOLE NOTRE-DAME
TERREBONNE

4e bulletin: février-mars

6e A — Myriam Pavlovic, Suzanne Lauzon, Pohanne Vaillancourt, Lucie Barbe, Diane Laurin.

6e B — Liette Céré, Louise Lacroix, Judith Viens, Louise Denicourt, Nicole Gaudet.

6e C — Sylvie Lepage, Viviane Archambault, Francine Quevillon, Madeleine Boudrias, Sylvie Lauzon.

5e A — Christine Vézina, France Vézina, Roxanne Hamon, Jacqueline Lefebvre, M.-Christine Tétreault.

5e B — Evelyne Krynski, Diane Boucher, Jocelyne Pharaud, Nicole Sarrazin, Marie Dancose.

5e C — Sylvie Leroux, Sylvie Choinière, Kathleen Higgins, Josée Corbeil, Ginette Grenier.

5e D — Louise Danis, Ginette Crépeau, Judith Papineau, Solange Debien, Danielle Pavlovic.

4e A — Johanne Lapointe, France Lavoie, Francine Bergeron et Danielle, ex aequo, Suzanne de la Sablonnière, Johanne Lauzon.

4e B — Nancy Elms, Danielle Duguay, Sylvie Tremblay, Christine Paré Liette Quevillon.

4e C — Danielle Delisle, Thérèse Szulik, Claire Bouchard, Gilberte Grenon, Catherine Gascon.

4e D — Carole Hénault, Claudette Lapointe, Linda Larchevêque, Carole Caron, Andrée-Anne Houle.

(voir HONNEUR page 21)

LE CHIC MOTEL L'ACCUEILLANT LE SOMMET

TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX

EN VEDETTE

6-7-8 mai

Flo de PARKER

vedette de la T.V.

Animateur: CLAUDE PILON

Quiz Musical

vendredi - samedi

Plusieurs prix en argent à gagner.

SPOT DANCE

Orchestre

sous la direction de

Léo Denis

en fin de semaine

aussi
MARCEL LESSARD
à l'orgue

HEURES DES SPECTACLES

VENDREDI — SAMEDI

10.30 — 12.30

LE DIMANCHE

5.30 — 10.30

SAMEDI SOIR

PRIX

DE PRESENCE

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous.
S.V.P. APPELEZ: 477-5496

RESERVEZ MAINTENANT
477-5496

pour vos réceptions
mariages et autres
occasions en appelant

TOUJOURS UNE AMBIANCE AGREABLE AU
Motel le Sommet

JEAN-PAUL CLARK - PROPRIETAIRE

A L'OCCASION DE LA

Fête des Mères

... nous donnerons à toutes les mamans qui viendront
au magasin Vendredi et Samedi...

UNE JOLIE FLEUR NATURELLE

Gracieuseté de votre marché Jean-Luc Desjardins

METROPOLE

MARCHE
METROPOLE

JEAN-LUC DESJARDINS

1500 Montée Pincourt

477-5757

Terrebonne

Parade de modes au Sommet

Jeudi le 19 mai aura lieu au Motel Le Sommet, à 8 h. 30 une parade de modes estivales sous la direction artistique d'Irène McNeil. Plusieurs maisons spécialisées participeront à cette manifestation, dont "La Boutique du Tricot", les "Créations Tricosa", "Louise Fourrures", "Lingerie Murphy" et G. Ricard & Fils de notre ville.



MME GISELE OUIMET

de Lachenaie, sera la commentatrice de la parade de modes.

Les artistes invités pour la circonstance seront Monique Vermont, chanteuse, Vincent Dorsey, Michel Normand, Claude Girardin qui agiront également comme mannequins. Il y aura présentation du spectacle régulier du Sommet après la parade.

Plusieurs prix de présence seront offerts, dont une peinture d'automobile et deux abonnements à une piscine de Montréal. L'entrée est de \$2.00 et comprend une consommation plus la chance de gagner des prix de présence. On peut se procurer ses billets dès maintenant au Sommet.

Le résultat des 3 dernières élections

Voici pour l'information de nos lecteurs les résultats des trois derniers appels au peuple dans le comté de Terrebonne au niveau provincial:

LE 22 JUIN 1960, trois candidats sur les rangs: MM. Lionel Bertrand a recueilli 25,936 votes; Guy Blanchard, Union nationale, 17,549 votes et Félix Maillé, Franc Union nationale, 681 votes.

LE 14 NOVEMBRE 1962, deux candidats seulement: MM. Lionel Bertrand avait recueilli 26,869 votes et Lucien Thinel, Union nationale, 18,776 votes.

LE 18 JANVIER 1965, Me Denis Hardy, libéral remportait la victoire. Les votes en sa faveur: 21,162; son adversaire M. Lucien Dulude, candidat indépendant recueillait 1,558 votes.

Dans notre ville

Le résultat de la votation dans les bureaux de la ville de Terrebonne:

JUIN 1960: Bertrand, 1,641; Blanchard, 990; majorité Bertrand: 651.

NOVEMBRE 1962: Bertrand, 1,680; Thinel, 1,088; majorité Bertrand: 592.

JANVIER 1965: Hardy, 1,680; Dulude, 107. (Incluant la paroisse).

Aurons-nous une "Promenade de la Confédération"?

Le conseil municipal actuel désire récupérer une importante bande de terre sur les bords de la rivière des Mille-Iles, entre le pont Préfontaine-Prévost (l'ancien pont à péage) et celui du Pacifique Canadien afin d'en faire une promenade qui a déjà été nommée "Promenade de la Confédération". (NDLR: nationalistes, prière de ne pas grincer des dents en entendant ce vocable honni!).

On sait que le maire actuel a promis dans son programme électoral de faire toutes les démarches nécessaires afin de doter notre ville d'une telle promenade. Il n'y a pas de doute que cela enjoliverait notre territoire

grandement. Mais... il y a la dépense à faire et il semble qu'elle soit assez élevée.

Il faudra récupérer une bonne partie du bord de l'eau des propriétaires actuels ce qui ne semble pas trop difficile à réaliser. En effet, ces terrains ne seraient plus inondés le printemps et prendraient de la valeur. Il faudra aussi emplir les rives de pierre afin d'asseoir solidement la future promenade, prévoir un éclairage et gazonner le tout.

Le conseil a commencé les démarches. Une demande sera faite au ministère des Travaux publics d'Ottawa afin d'obtenir la pierre nécessaire. C'est déjà un

bon pas de fait.

Quant au nom "Promenade de la Confédération", on y verra plus tard!

L'énumération des électeurs

C'est du 3 au 6 mai que les énumérateurs ont passé de porte à porte pour dresser la liste des électeurs, en prévision des élections provinciales du 5 juin.

Ont droit de vote tous les citoyens qui ont 18 ans accomplis le jour du scrutin. Dans le comté de Terrebonne, les jeunes de 18 à 21 ans représentent pour le moins au-delà de 5,000 électeurs de plus.

A vendre

Lors d'un voyage à Saint-Jérôme lundi, on nous a appris que tout l'équipement de la salle de quilles du Centre diocésain était offert en vente et que les soumissions seraient reçues jusqu'à lundi le 9 mai. Selon les préposés de la salle du Centre diocésain que nous avons consultés, le grand public se désintéresse de plus en plus des quilles et certains soirs la salle est vide. Le problème que nous connaissons ici n'est donc pas unique.

Les huit allées de quilles Brunswick sont donc à vendre et l'espace sera transformé en bureaux.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



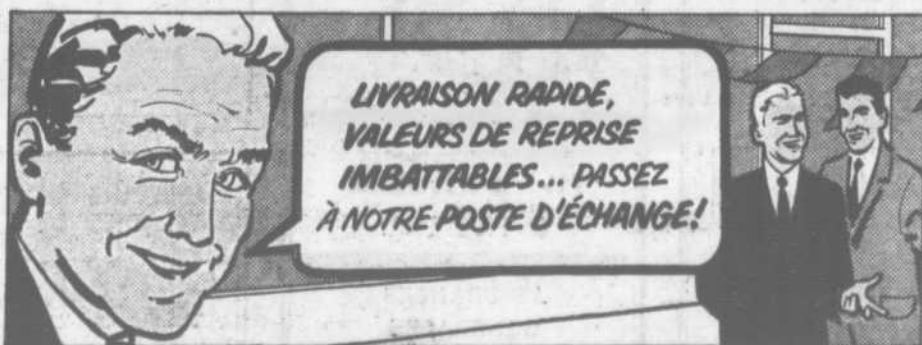
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Sedan Pontiac Laurentian 4 portes

Des Pontiac, on en voit partout.

La Pontiac se vend beaucoup pour sa beauté. Voyez par exemple le chic de cette grille en deux sections. Admirez les lignes fuyantes et racées des flancs, et cette allure fringante, si typiquement Pontiac. Mais pour vendre des Pontiac en nombre toujours croissant, nous avons aussi nos concessionnaires. Vous devriez rencontrer l'un d'eux. Vous constaterez qu'il a la réponse à toutes vos questions. Il vous dira par exemple pourquoi vous voyez plus de Pontiac que jamais devant le garage des maisons particulières. En quelques mi-

nutes, il vous fera connaître tout ce qu'il faut savoir sur le luxueux intérieur de la Pontiac et sur l'équipement standard et de sécurité qu'il contient. Il vous fera même éprouver les performances remarquables de la Pontiac si le coeur vous en dit. De plus—et ceci est plus important que toute autre chose—il vous fera une offre imbattable, quelle que soit la Pontiac de votre choix. Et qui sait?... Il y aura peut-être bientôt de la réclame pour Pontiac devant votre garage.



Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local

P-866CF

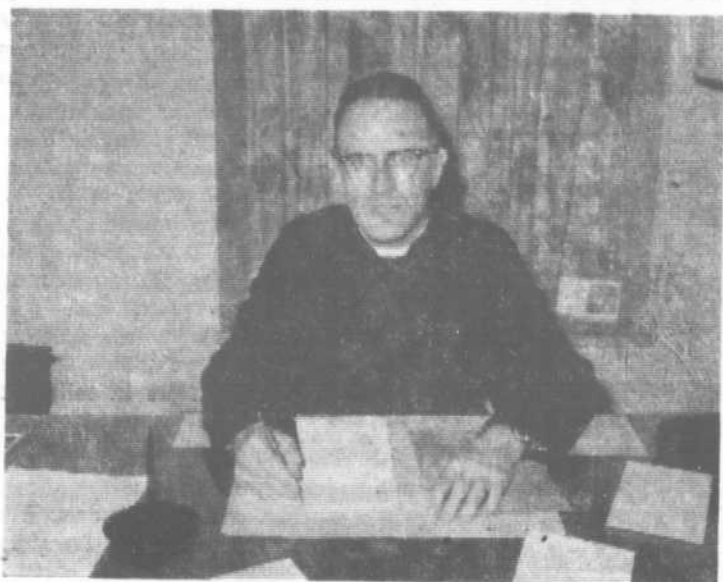
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ PONTIAC A TERREBONNE :

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

541 - rue ST-LOUIS

TERREBONNE

TELS : 666-3747 et 666-3748



(PHOTO STUDIO TERREBONNE)

M. l'abbé René Gagnon, curé de la paroisse depuis quelques jours, a bien voulu écrire, à notre demande, ses premières impressions sur Terrebonne. Il nous fait extrêmement plaisir de reproduire ici son texte.

TERREBONNE, TERRE DIVERSE

Un article de René Gagnon, ptre

Si la ville de Montréal a choisi d'établir sa pépinière dans Terrebonne, c'est une preuve que notre sol est vraiment à la hauteur de notre nom. En entrant dans Terrebonne, on est agréablement surpris de voir se dérouler devant nos yeux le film des fermes prospères et souriantes.

Terrebonne est aussi la petite patrie — naturelle ou adoptée — d'une nombreuse famille de travailleurs de toutes catégories qui tous les matins traversent la rivière pour aller gagner leur pain à Montréal. De plus notre paroisse compte sur son territoire un bon nombre d'établissements industriels qui emploient des centaines de nos paroissiens. Enfin, à chaque été, Terrebonne donne l'hospitalité à un certain nombre de villégiateurs.

Mais notre cité est aussi très diverse par son architecture. Autour d'une église monumentale, l'Éducation s'est édifiée des temples qui honorent la population qui a su assumer de telles responsabilités. Et à côté de demeures très modernes s'élèvent des maisons et des manoirs de différents époques.

Pour chacun d'entre nous, ces dernières constructions doivent être beaucoup plus que des reliques. Si nous savons les respecter, elles joueront auprès de nos âmes un rôle de témoin qui n'humanisera pas seulement le paysage. Sous peine de sclérose, la vraie civilisation est toujours en quête de renouvellement et, en même temps, elle se défie du bulldozer, elle entoure ses racines de soins filiaux. C'est là le message de Malraux et du "petit cap" Europe, ce vieux continent incomparablement plus audacieux que les gamins que nous voudrions être.

Un nouveau citoyen de Terrebonne ose formuler ce souhait: qu'un organisme — "né ou à naître" — se charge de cataloguer nos vieilles demeures et de leur donner le traitement et le cadre qui leur conviennent.

Sans diplômes, mais riches de bras et d'un goût prodigieux pour l'inconnu, nos pères se sont créés un monde nouveau. Leurs solides maisons, si honnêtes et si équilibrées, nous invitent à imiter ces géants sans les répéter, à inventer notre harmonie.

Le R.F. Ethier en Europe

Le R. F. Albert Ethier, c.s.v., professeur d'anglais à la régionale Duvernay, partira en fin

juin pour Rome où il poursuivra ses recherches et accumulera de la documentation en vue de la rédaction d'une thèse en sciences religieuses. Les Clercs de Saint-Viateur de Terrebonne et la population lui souhaitent un excellent voyage en Italie.

A la Régionale Duvernay

Voici quelques notes sur les assemblées de la Commission scolaire régionale Duvernay tenues les 12, 19 et 26 avril dernier.

- Une demande sera faite au ministère de l'Éducation dans le but de créer un service de l'enfance exceptionnelle au sein de la régionale, vu le nombre assez important d'élèves déficients. La proposition a été faite par M. Lucien Girardeau.

- Les principaux postes pédagogiques sont ouverts pour l'année académique 1966-67 et une lettre sera envoyée à toutes les personnes dont les postes sont ouverts de même qu'à l'Association des professeurs de la régionale.

- Depuis le 19 avril, les assemblées de la CSRD sont tenues au campus situé au 195 montée Masson, Duvernay-Est.

- Un montant de \$67,571.86 a été voté le 19 avril pour payer les factures du mois d'avril, dont \$45,631.97 pour dépenses à capital.

- La commission a loué à la C.S. de Saint-François au prix de \$150 par mois leur entrepôt-atelier pour la confection et réparation de meubles, mobilier et aménagement, à compter du 1er mars.

- Une demande sera faite à la direction générale de l'équipement pour l'achat d'un congélateur de 21 pi. cu. pour l'école d'Initiation au travail.

- Les vacances des employés de l'administration seront prises entre le 4 juillet et le 15 août.

- Le président, le directeur général des études, le représentant du transport et l'administrateur secrétaire-trésorier ont été autorisés à assister aux journées d'étude des CSR les 6 et 7 mai à Québec.

- Une demande a été faite au ministère de la Voirie pour aider à la localisation de la C.S. sur la route 18.

Réunion

L'assemblée générale annuelle de l'Association Parents-Maîtres de la régionale Duvernay aura lieu au campus de Duvernay, lundi prochain, le 9 mai. Tous les parents qui ont des élèves à cette régionale, sont cordialement invités à se rendre au campus de la montée Masson, à Duvernay-Est ce soir-là.

VOS CONTRATS D'ASSURANCES SONT-ILS SUFFISANTS?



A. CORBEIL & FILS ENR.

ASSURANCES GÉNÉRALES

823 St-Pierre
Tél. 666-3733
Terrebonne

Bureau : 29 rue St-André

NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE

Résidence : 23, rue St-André

NO. 6-3001

Lundi - Vendredi : 7.15 à 9 h. — NO. 6-3226
Mardi - Jeudi : 7 à 9 h.
Samedi : sur rendez-vous

Dr L. CHANTELOIS

chirurgien - dentiste

115 rue St-Joseph

Terrebonne

- Verre de contact
- Lunettes auditives

Dr L. P. RAYMOND, O.D.

OPTOMETRISTE

Professeur à l'Université de Montréal

Bureau tous les jours
Sauf mercredi et vendredi
Sur rendez-vous

TERREBONNE
65 rue Théberge
Tél. NO. 6-3381

Soir : 25 St-Pierre

Terrebonne

Tél. NO. 6-3733

JEAN GEOFFRION

AVOCAT

183 est, Ste-Catherine

Montréal

VI. 2-8715

4379 St-Hubert

525-3311

Montréal

JEAN-JACQUES HAMEL, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

666-3180

Bureau du soir et résidence :

67, rue Théberge

Terrebonne

45 St-Sacrement, C.P. 130
Terrebonne, Qué.

Tél. 666-8873

Raymond M. Rouleau, C. A.

LEMIRE, ROULEAU & CIE

Comptables Agréés

33 ouest, St-Jacques, Montréal 1

Tél.: 844-3475

- Prescriptions
- Articles de bébé
- Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.

Aucun minimum requis pour la livraison

NO. 6-8422

TERREBONNE

46-B, MASSON

MEDICINE GÉNÉRALE
MALADIES DE LA PEAU

M. LEMAIRE, m.d.

Hôpital Saint-Louis

Bureau : 2 à 4 — 7 à 9 : lundi, mercredi, jeudi, samedi

Visites à domicile tous les jours

666-3841

Terrebonne



La pharmacie la mieux
assortie à Terrebonne.

Aux mêmes prix
qu'à Montréal...

MEDICAMENTS — CADEAUX
PRODUITS DE BEAUTE — SERVICE DE PHOTOS

SERVICE D'AMBULANCE

LIVRAISON GRATUITE — 9.30 A.M. à 9.30 P.M.
pour toute commande de \$2.00 et plus

Pharmacie

Dr François Paquin

96 ST-JOSEPH

NO. 6-3762

TERREBONNE

L'Harmonie de Terrebonne dans une impasse malheureuse

L'Harmonie de Terrebonne essuie en ce moment un dur revers. C'est la deuxième fois en onze années qu'elle prend cette malheureuse manchette.

Questionnés à cet effet, nous sommes rendus à l'évidence que la perte d'hommes-clés, la mort de son troisième directeur-professeur ainsi que la volonté de plusieurs membres sont la cause de cette considérable baisse de popularité au sein de cet organisme, jadis si populaire si l'on se rappelle les grands succès de ces onze dernières années d'existence.

En sortira-t-elle ?...

Consultés à cet effet la majorité des membres sont d'avis que "OUI" avec un grand "O" si tous veulent se donner la main comme ils l'ont fait en 1959-60. En revoyant ces années-là, on se souviendra que c'est après les durs coups qu'elle a connu ses grands moments de

gloire remportés à St-Jérôme, Ste-Thérèse, St-François, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Boscoville, St-Vincent-de-Paul, Joliette, St-Maurice, Boisd-des-Filion, Rosemère, Lachenaie, St-Emile et tant d'autres...

Pour tout expliquer, l'adoption de nouvelles formules musicales, le changement de direction, réflexes de départ, rythme et syncopation sont, semblent-ils, des choses qui demandent du temps, de la pratique, et de la volonté de la part de chacun des candidats. Et comme dans bien d'autres organismes: "Beaucoup d'appelés, peu d'élus".

Depuis les six dernières années les membres s'étaient familiarisés aux réflexes de départ, aux arrêts brusques, etc... La venue d'un nouveau n'a pas eu pour effet d'accélérer les choses. "The go", pour entrer dans les termes du show-business, a nécessité une étude prolongée, à

l'adaptation de ces tactiques nouvelles. Notons ici que le nouveau directeur, malgré l'acharnement à vouloir arriver à des choses très grandes, à deux et même trois réflexes de départ ce qui en aide guère à la familiarisation, au dire de certains membres.

La faute relève-t-elle de la direction ?...

Surtout non ! Ils ont prêché au meilleur de leur connaissance et le haut comité n'est pas composé de débutants. Bien sûr, des erreurs se sont glissées, qui n'en font pas. Mille et un facteurs se présentent même si l'Harmonie a remporté le grand prix de grande distinction devant les jurys de St-Jérôme, même s'il l'a supplié et avec raison de faire partie des amateurs à l'échelle provinciale, elle a quand même ses problèmes. Faudra-t-il vous les énumérer un à un, certes non, mais elle doit y faire face quand même et ce n'est pas toujours chose facile pour un corps qui ne compte qu'une trentaine de membres.

Les contribuables ont-ils le droit de se poser des questions ?

Bien sûr, "un local somptueux, un proff, des uniformes, des instruments", tout cela une gracieuseté du trésor municipal. La question est en demande, mais une affaire comme celle-là, ça ne marche pas à cou pde tambours. Chers contribuables permettez-vous à l'Harmonie de vous poser la question? Qu'attendez-vous pour éduquer à vos gars un peu de connaissance musicale dans les veines au lieu de faire la navette entre les Braves et Chapleau. Après tout c'est gratuit, il n'est pas nécessaire de lui promettre une guitare pour le prochain Noël; passez les voir, la direction sera très heureuse de vous rencontrer. Elle se chargera elle-même de lui procurer son instrument et avant Noël; il

Bibliothèque...

(suite de la page 14)

verte au public le soir seulement, soit les mercredi, jeudi et vendredi, de 7 h.30 à 9 h.30, et le samedi matin, de 10 h. à midi. La plus cordiale bienvenue à tous!

Nicole LAVIGNE.

y développera par la même occasion l'étude de la mémoire, de la discipline et peut-être en fera-t-il une carrière. Un maximum de publicité sera assurée à la ville.

De ce moment un grave problème sera résolu. L'Harmonie que vous aimiez voir passer sera reformée et de vos gars ne dites

pas "non". Nous vous avons aperçus perchés à votre balcon avec des yeux qui voulaient tout avaler. Si au contraire celui qui désormais prendra la rue en quête de musique qui se nomme demain arrivera à la place qui se nommera jamais.

Ex-membre intéressé.



**Bijoutiers
Horlogers**

● Réparation de
montres dans nos ateliers

37 STE-MARIE ● 666-3065 ● TERREBONNE



Offrez à maman *Laura Secord.*
les délicieux bonbons
en cadeau à l'occasion de la Fête des Mères
Choisissez une boîte de ses bonbons favoris chez

**A LA NOUVELLE
PHARMACIE OUMET**

LIVRAISON RAPIDE

Prescriptions remplies avec soin

Service de photos

50 St-Pierre 666-3415 Terrebonne

Renouveau dans la S.S.J.B. ici

par André VINCENT, du Comité de Publicité

Tous ont des préjugés, aussi bien les jeunes que les moins jeunes, les Anglais, comme les Français. Le préjugé, dit-on, naît de l'ignorance. Ceci dit, je passe aux confessions.

Parmi tant d'autres, j'avais des préjugés concernant la Société Saint-Jean-Baptiste mais j'ai réussi à les démystifier. C'était pour moi une bande de vieilles barbes poussiéreuses, tout juste bonnes pour faire des parades. Et puis, de toute façon, je les voyais très mal participer à une révolution.

M'étais-je trompé? Je crois que oui! Pourquoi? Simplement parce qu'un nom ça n'est pas important, ça ne fait pas de gestes, pas de bruit. Ce qui est important, c'est l'action que fait chaque individu dans une société. C'est la part de chaque membre, de chaque "tête qui pense", de chaque bras qui agit qui fait qu'une société avance. Qu'on fasse partie d'un groupe ou d'un autre, pourvu qu'on participe à l'édification du tout. Parmi ces sociétés ou groupes que je qualifierais de nationalistes, le SSJB me donne cette opportunité. Donc, il n'y a pas de préjugés parce que ce sont les hommes qui y travaillent qui la font cette société.

Dans la SSJB de Terrebonne il y a présentement un grand renouveau. En plus d'un changement presque complet du conseil, il y a eu restructuration des cadres, division des sphères d'activités, de façon à ce que chacun travaille dans un domaine où il a des aptitudes. Plan d'action précis suggéré par le conseil diocésain pour chacun des huit comités et enfin, études de ces plans par les comités régionaux.

Des projets s'ébauchent. Dans le domaine des manifestations extérieures, au comité des jeunes, dans le domaine économique, dans celui de l'éducation du peuple, etc. Conférences, débats, festival de la Saint-Jean, formation d'un comité de toponymie municipale, opération visage français, autant de projets qui sont étudiés et coordonnés lors des assemblées régionales. Un esprit nouveau et démocratique y règne.

J'invite tous ceux qui veulent passer à l'action à joindre nos rangs. Les problèmes sont là, sous nos yeux et c'est à nous d'y répondre et de les résoudre. Ce que l'on vous offre: un moyen d'action, tout simplement.

profitez de la
**Grande Saison
des belles
occasions**

L'Oldsmobile

mil neuf cent soixante-six



Concessionnaire autorisé :

CORVAIR - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET
CHEVROLET - CHEVELLE - CHEVY II - ENVOY



Sedan Holiday Delta 88

Coupé Holiday

L'Oldsmobile la plus souple, la plus douce, vous est offerte aux conditions les plus avantageuses qui soient!

CANUEL AUTOMOBILE INC.

Lucien CANUEL, propriétaire

129 rue Masson

Tél. 666-3766

Terrebonne

Les états financiers pour l'année 1965: surplus à l'administration: \$4,550 — déficit au service de l'eau: \$8,634

Les états financiers de Lachenaie pour l'année 1965

1. FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE : REVENUS

Taxe foncière générale — Evaluation de	
\$1,168,475 — Taux \$1	
Répartitions spéciales — chemins	
Répartitions spéciales — égouts	
Service des vidanges	
Licences de commerces	
Permis de construction	
Taxe de vente	
Intérêts sur arrérages	
Subventions du gouvernement :	
Chemins d'hiver	\$1,072.25
Construction des égouts	1,600.00
Service des incendies	1,500.00

\$ 11,684.75
2,209.80
358.74
2,804.15
190.00
233.50
10,751.86
343.20

Conseil de comté
Lampadaires

4,172.25
16.95
54.00

\$ 32,819.20

DEPENSES

ADMINISTRATION :

Assurance — garantie	10.00
Vérification — année 1964	435.00
Papeterie	892.86
Timbres	89.31
Téléphone	640.94
Loyer et entretien — salle	264.00
Dépenses générales	139.52
Réfrigérateur	50.10
Abonnement et cotisation	62.85
Référendum	193.61
Plaques d'identification	143.82
Frais de banque	34.17
Salaire du secrétaire-trésorier	2,700.00

Service des incendies	
Service des vidanges	
Eclairage des rues	
TRAVAUX PUBLICS :	
Entretien chemins d'hiver — d'été	5,838.63
Assurance-responsabilité publique	569.85
Frais d'arpentage	100.00
Enseignes et poteaux	292.65

5,656.18
860.56
3,138.98
3,273.86

6,801.13

SERVICE DE LA DETTE :

Rachat d'obligations	500.00
Coupons d'intérêts	1,365.00

1,865.00
2,100.64
1,138.79
1,000.00

ASSISTANCE PUBLIQUE :

Actifs acquis à même le revenu	
Conseil de comté	

DIVERS :

Dons	500.00
Comm. scolaire — remboursement taxe	120.01
Protection civile	50.00
Frais de vente	49.50
Escomptes	311.83
Taxes annulées	99.11
Frais légaux	1,303.60

2,434.05

\$ 28,269.19

4,550.01

\$ 32,819.20

2. SERVICE D'EAU :

REVENUS :

Comptes d'eau — résidents	\$ 24,065.10
Comptes d'eau — touristes	5,427.50

Taxe spéciale	\$ 29,492.60
Subvention du gouvernement	10,654.75
Intérêts sur arrérages	11,194.16
Frais d'entrées	34.79
	290.00

\$ 51,666.30
8,634.09

DEFICIT — ANNEE 1965

\$ 60,300.39

DEPENSES :

Administration	\$ 2,708.86
Entretien et réparations	8,800.46
Service de la dette	28,888.00
Achat d'eau — Ville de Terrebonne	13,618.74
Intérêts sur emprunts temporaires	5,942.12
Comptes d'eau annulés et remboursés	342.21

TOTAL DES DEPENSES: \$ 60,300.39

La municipalité de Lachenaie a enregistré pour les douze mois de 1965 un déficit de \$4,084.08 pour les deux postes principaux, soit l'administration générale (un surplus) et le service d'eau (un déficit), selon les états financiers qui ont été rendus publics à la séance extraordinaire du conseil, le 18 avril.

Ces états préparés sur les vérificateurs De Carufel, De Carufel & L'Espérance, ont été adoptés sur une proposition Goulet-Mathieu. Nos lecteurs liront dans cette page un résumé des revenus et dépenses.

LACHENAIE ADHERE AU SERVICE DE LA BIBLIOTHE- QUE MUNICIPALE DE TERREBONNE

Le conseil de Lachenaie a adopté à une séance extraordinaire du 18 avril dernier, une résolution qui marquera une étape importante pour le bien-être général de sa population. Il a été proposé par le conseiller Florent Barbe, appuyé par le conseiller Eugène Asselin et adopté à l'unanimité que Lachenaie adhère à la Bibliothèque municipale de la ville de Terrebonne à compter de maintenant.

Le texte de la résolution officielle note que le Conseil appuie fortement ladite bibliothèque comme bibliothèque régionale. Une copie de cette résolution sera envoyée au ministère des affaires culturelles du Québec.

M. NOEL MALO, citoyen de Lachenaie, avantageusement connu dans la région, sera le délégué et le représentant de la municipalité de Lachenaie auprès du comité de la Bibliothèque de Terrebonne et comme tel participera aux assemblées de ce comité. Nos félicitations à M. Malo pour cette nomination.

Informations statistiques

La municipalité de Lachenaie était administrée au cours de l'année 1965 par les membres du conseil suivant: S. H. le maire Jos Edouard Sarrazin, les conseillers, MM. Jean-Claude Patenaude, Pierre-Paul Mathieu, Florent Barbe, Jean-Paul Goulet, Eugène Asselin et Eugène Lator. Le secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier.

Population, 1,768; nombre de propriétaires, 832; nombre de locataires, 107; taxe foncière générale — taux, \$1.00; Taxe foncière spéciale — taux, \$1.00; évaluation imposable, \$1,168,475; évaluation des compagnies (incluse ci-dessus) \$236,510; évaluation non-imposable, \$160,770.

A la Catalogne

Un groupe de dames de Lachenaie a participé mercredi à l'enregistrement de la télémission "A la Catalogne" au canal 10. Cette émission passera sur les ondes dans une quinzaine. Le voyage était organisé par Mme Lucien Guimet de Lachenaie.

LACHENAIE

A cette même séance, le conseil a réengagé les mêmes vérificateurs aux mêmes conditions, soit \$475.00.

Les taxes encore à percevoir (au 31 décembre 1965) était de \$18,755.17, dont \$6,437.70 pour les années 1964 et antérieures.

BIERE
PORTER

NO. 6-8047
Livraison gratuite

MARCHE BRUNO

Bruno Lauzon, propriétaire

Epicerie · Boucherie · Restaurant

215, GAGNON

TERREBONNE



TOUS TRAVAUX EN ELECTRICITE

J.R. LAPOINTE M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Résidences · Commerces · Industries

TERREBONNE

Réservoirs à eau
chaude à bas prix

4³ STE-MARIE

666-3911

NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES INC.

Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER

TERREBONNE

NO. 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE: ARMOIRES · MOULURES

91 Montée Masson

TERREBONNE

Toujours un travail d'expert

NOEL BOUDRIAS

BRIQUETEUR

Brique — Bloc de ciment — Bloc de verre

Foyers — Cheminées

98 Gagnon

TERREBONNE

NO. 6-3840

AUTOMOBILISTES - CAMIONNEURS



VOYEZ STATION
TOUJOURS SERVICE
VOTRE

GARAGISTE
B P
D'ABORD



GARAGE H. PAQUET Enrg.

GAZ — MECANIQUE — OUVRAGE GENERAL

MECANICIENS D'EXPERIENCE

Téléphone: 666-3345

19 MONTEE PINCOURT

TERREBONNE

Nouvelles de Terrebonne-Paroisse

Par Gaétan D.Patria

Samedi le 7 mai aura lieu la danse des Loisirs St-Roch Inc. au Chalet des Erables, route 65, à 8 h. 30. Prix de présence et orchestre. Les profits de la soirée seront versés au fonds des Loisirs. Du plaisir pour tous et toutes. Prix d'entrée: \$1.00 par personne.

* * *

Lors de l'assemblée ordinaire des loisirs, le 11 avril, peu de gens étaient présents. Ces assemblées ont lieu chaque deuxième lundi du mois. Avis donc aux parents.

* * *

Mardi le 5 avril est né à M. et Mme Joseph DiPatria (Palma Ferrero), un fils à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal. L'enfant a été baptisé Joseph, Antonio, Christian. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Antonio DiPatria, oncle et tante de l'enfant. Le baptême avait lieu le 17 en l'église St-Maurice de Bois-des-Filion par l'abbé Lavoie. La porteuse était Mme Léopold Mignacco, cousine de l'enfant.

* * *

Le Comité des Loisirs St-Roch aimerait recevoir des soumissions pour la confection du terrain de balle-molle du Chemin St-Roch. Avis donc aux entrepreneurs intéressés. Pour information, après 6 h. p.m. à M. Léopold Mignacco, président, à 435-2876 ou 435-9624.

* * *

Avis à tous les résidents du secteur: si vous voyez des gens suspects, appelez la police car il y va de votre intérêt d'être protégés. On peut aussi appeler nos deux conseillers municipaux, MM. Rolland Proulx et Léopold Mignacco.

* * *

Maintenant que le conseil municipal a son bureau à Terrebonne, les gens se demandent pourquoi le conseil ne fait pas installer un téléphone avec le numéro 625. Ceci mérite considération, messieurs, à cause des interurbains...

* * *

Félicitations à M. Archélas Fleury, résident d'un secteur, qui a été nommé inspecteur des bâtiments pour Chemin Gagnon et autres, entre Bois-des-Filion et Ste-Anne. Ayant détenu ce poste dans le passé, je n'ai que des souhaits de bonne chance à faire à M. Fleury.

* * *

Dernièrement, j'ai eu l'occasion de faire le tour de la paroisse St-Louis. J'ai constaté que plusieurs chemins avaient besoin de réparation quelconque mais je me suis vite rendu compte que le Chemin St-Roch était celui qui était le plus endommagé pour une artère aussi passante. A qui cela est-il attribuable? Dieu seul le sait. Mais je crois que le conseil municipal et la voirie provinciale pourraient collaborer à faire des réparations qui s'imposent.

Les jeunes filles qui sont candidates au titre de Reine des Loisirs pour 1966-67 sont Mlles Claudette Lauzon, fille de M. et Mme Marcel Lauzon, Gertrude Lauzon, fille de M. et Mme Conrad Lauzon, Nicole Lauzon, fille de M. et Mme Georges Lauzon. Ces demoiselles vendent des billets pour la soirée de danse du 7 mai et aussi auront bientôt des billets pour un tirage d'une bicyclette pour garçon ou fille ou \$50 et d'un deuxième prix de \$10. Le prix de ces billets seront de 25 cents chacun ou 5 pour \$1.00. En-

couragez la jeune fille de votre choix. Cela lui donnera une chance d'être votre Reine des Loisirs.

* * *

Les résidents de l'avenue DiPatria qui avaient fait une demande pour une boîte postale groupée mais aucune formule n'a encore été reçue du maître de poste. Ceci a été demandé il y a plus d'un mois. Patience, patience... nous en avons!

* * *

Aux abonnés du secteur St-Roch et des environs qui auraient des publications à faire dans le journal "La Revue de Terrebonne", veuillez communiquer avec Gaétan DiPatria qui se fera un plaisir de les publier.

Bonjour et à la prochaine...

Loisirs pour tous

Chers lecteurs et concitoyens, les loisirs lors de leur fondation ont été formés dans le but d'amuser les jeunes et les moins jeunes du secteur St-Roch, Montée Gagnon mais le plus important est que les loisirs sont pour tous les jeunes de la paroisse, non pas, comme la rumeur en a couru dans le sens contraire.

5ème CONGRES DES CHAMBRES

Le 5ème congrès de la Chambre de Commerce régionale aura lieu à Saint-Eustache, dimanche le 15 mai. Le thème général: "L'Evaluation économique de la région". L'hon. Léo Cadieux, MM. Roger Régimbal et Denis Hardy, députés seront les présidents d'honneur au banquet de clôture.

Calendrier électoral

QUEBEC (DNC) — La mise en nomination dans les divers comtés, en vue du scrutin général du 5 juin, se fera le 22 mai. C'est ce jour-là qu'on saura définitivement quels sont les adversaires qui s'affronteront dans chacune des 109 circonscriptions de la province. L'énumération, c'est-à-dire le recensement des électeurs était faite, à partir du 3 mai.

Pour la première fois, dans une élection générale, les jeunes de 18 ans auront droit de vote. Ces nouveaux électeurs représenteront quelque six cent milles votes de plus. Il pourrait avoir une influence sensible sur le résultat du prochain scrutin.

Voici, de toute façon, les principaux points de repaire qui apparaissent au "calendrier du scrutin", rendu public par le bureau du président des élections.

Emission des brefs	18 avril 1966
Dernier jour pour la recommandation et pour la nomination des énumérateurs et reviseurs ruraux	26 avril 1966
Début de l'énumération	3 mai 1966
Section urbaine: premier jour du dépôt des demandes	16 mai 1966
Présentation des candidats	22 mai 1966
Premier jour de la revision urbaine	23 mai 1966
Section rurale: premier jour du dépôt des demandes et de la revision	25 mai 1966
Bureaux spéciaux de scrutin	2 et 3 juin 1966
Scrutin	5 juin 1966

La Chevrolet offre beaucoup dans chacun de ses 15 modèles



*Et on vous offrira aussi une belle affaire
(avec livraison express) pendant la*
Grande Saison des belles occasions
des concessionnaires Chevrolet

Coupé sport Impala

Pourquoi une voiture est-elle un meilleur achat qu'une autre? Pas seulement pour le prix. La voiture elle-même est importante. Que vous offre-t-elle? Quelle réputation a-t-elle? Que vaudra-t-elle? Examinez donc le prix, la valeur de reprise et l'offre qu'on vous fait. Vous en viendrez à la conclusion que Chevrolet offre beaucoup dans

chacun de ses modèles. Voyez plutôt: une suspension d'une douceur et d'une souplesse idéales. Un choix de moteurs allant de 155 à 425 CV. Une merveille d'élégance. Et la réputation de la Chevrolet? Impeccable. Que vaudra-t-elle? En ce moment pendant la Grande Saison des belles occasions votre concessionnaire Chevrolet peut vous offrir la meil-

leure valeur de reprise pour votre voiture actuelle, vous faire la meilleure offre et assurer une livraison express de presque toutes les nouvelles Chevrolet. Allez-le voir sans tarder.



C-844CF

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ CHEVROLET A TERREBONNE :

CANUEL AUTOMOBILE INC.

991 rue MASSON

TERREBONNE

TEL. 666-3766

Né manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

LACHENAIE

Les assemblées du Conseil municipal

SEANCE DU 20 AVRIL

PRESENTS: S. H. le maire Jos, Edouard Sarrazin, MM. Jean-Claude Patenaude, Jean-Paul Goulet, Pierre-Paul Mathieu, Eugène Asselin et Florent Barbe. Le secrétaire-trésorier, M. Jean Poirier.

PRIX POUR L'EAU — Sur une proposition Asselin-Mathieu, la municipalité offrira \$0.24 le mille gallon d'eau à la ville de Terrebonne et ce du 1er janvier 1966.

COURS D'EAU — M. Eugène Asselin a été autorisé à fournir un estimé du coût des travaux pour le cours d'eau Cantin.

ARPENTAGE — M. Alfred Trottier, a.g. a été autorisé à faire l'arpentage du vieux chemin qui traverse le lot P-233 appartenant à M. Ubald Chartrand.

LAMPES — Sur une proposition Patenaude-Goulet, il est résolu que les résolutions du 7 et du 15 mars concernant les lampes de rues soient rescindées. M. Patenaude, appuyé par M. Goulet a proposé que demande soit faite à l'Hydro-Québec pour l'installation de lampes de rues de 4,000 lumens selon le plan "C" de la Cie d'Electricité Shawinigan du 11 avril 66.

M. le maire est dissident et M. Mathieu propose un amendement contre la proposition mais il n'a pas de second.

D'autre part, M. Goulet, appuyé par M. Patenaude, a proposé qu'une demande soit faite à l'Hydro-Québec pour l'installation d'une lampe de rue de 4,000 lumens à l'entrée du chemin en face de la demeure de Mme Oscar Venne, à 190 boulevard Saint-Charles.

RAPPORT FINANCIER — Le secrétaire a lu le rapport financier pour 1965 qui a été adopté sur proposition Goulet-Mathieu. Les mêmes vérificateurs ont été engagés pour 1966 sur une proposition Patenaude-Barbe.

SEANCE DU 2 MAI

Les mêmes représentants que pour la séance du 18 avril sont présents.

FACTURES — Terrebonne Quarries, pierre, \$437.70; Jean-Pierre Venne, "backhoe" et camion, \$507.50; Cie de Téléphone Bell, \$7.90; Daigle & Frères, \$69.96; Hydro-Québec, \$276.19; Blue Prints & Supplies, copies de plans, \$79.63; ville de Terrebonne, incendies, \$200.00; Yvon Boulanger impression d'obligations, \$405.93; Compteurs Neptune, 6, \$570.70; Me J. Guy Béliveau, honoraires, \$560.00; ville de Terrebonne, eau du 2 mars au 5 avril, \$1,497.03; DeCarufel, DeCarufel & L'Espérance, \$475.00; Beaver Asphalt, 1er estimé règlement 123, \$2,484.46; Beauchemin, Beaton, Lapointe, honoraires, règlement 123, \$231.45; H. & R. Monette, remboursement dépôt soumission, \$2,600.00; Conseil comté de L'Assomption, balance de cotisation 1966, \$1,138.25; Denis Auto Electrique, \$5.59; Hydro-Québec, électricité route 29, \$86.3.

ARCHERS — Le Conseil a autorisé le comité d'Aide à l'église d'installer deux arches, une à chaque extrémité de la paroisse, ce aux frais du comité.

PROCEDURES — Le délai accordé à M. Jean-Paul Charbon-

neau de la montée Masson étant expiré et ce en vertu du règlement 115, des procédures en démolition seront prises contre lui. (NDLR): il s'agit ici d'une cour de rebuts pour laquelle le conseil avait octroyé un permis il y a deux ans. M. Charbonneau aurait installé ceci d'une manière non conforme au permis et malgré plusieurs demandes pour se mettre en loi, ce monsieur n'aurait pas obtempéré aux ordres du conseil.

Il a aussi été résolu que des avis sous pli recommandé soient envoyés aux contribuables qui emploient leur terrain comme cour de rebuts de voir à nettoyer leur terrain d'ici le 30 mai, à défaut de quoi, des procédures seront prises par le conseil.

LAMPES — Sur une proposition Patenaude-Asselin, le règlement 124-B a été modifié en abrogeant l'article 9.

M. Patenaude a proposé et M. Goulet appuyé, que toutes les lumières de 1,000 lumens soient remplacées par des 4,000 lumens et qu'une demande soit faite à l'Hydro-Québec de préparer un nouveau plan en vue d'éclairer de Lachenaie. M. le maire en enregistré sa dissidence et M. Mathieu a fait un amendement mais il n'a pas eu de second.

DEMANDE — Il sera demandé à Promenade Development Corp. la permission de déposer les viadages sur le lot 186-187.

EVALUATION — L'avocat du Dr Laurier Durand s'est plaint de l'évaluation imposée à son client et cette lettre sera envoyée aux estimateurs de la municipalité pour rapport.

FUSION — Les services de Me J. Guy Béliveau, avocat, ont été retenus pour étudier conjointement avec la ville de Terrebonne un projet de fusion des deux municipalités. Proposition Patenaude-Goulet.

Il a aussi été résolu (Patenaude-Asselin d'autoriser le conseil de Lachenaie à négocier un projet de fusion avec Terrebonne et que M. le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à fournir tous les documents et chiffres à cette fin.

DEMISSION — M. Ovide Rochon a remis sa démission comme inspecteur des bâtiments et permis de construction et sur une proposition Asselin-Patenaude, elle a été acceptée avec remerciements à M. Rochon pour ses bons services.

AVIS PUBLIC a été donné que le poste d'inspecteur des bâtiments est ouvert à quiconque voudra bien en faire la demande.

PEINTURE — M. Isidore Goulet a été autorisé à peindre les borne-fontaines et le bassin d'aqueduc sur la route 29.

EAU — Sur une proposition Goulet-Mathieu, la ville de Terrebonne sera mise en demeure de fournir l'eau à M. Adrien Bertrand de la rue de la Gare d'ici 15 jours alors que la municipalité cessera ce service.

REMERCIEMENTS — Un vote de remerciements a été adressé au député M. Frédéric Coiteux pour l'amélioration des courts.

La séance a été ajournée au mercredi 18 mai, à 8 h.

Souscription en marche

Les dons généreux des familles de Lachenaie continuent d'être enregistrés pour l'ameublement de la nouvelle église et M. le curé Bélanger nous disait au début de la semaine que ces dons permettront à la Fabrique d'acquiescer les quatorze stations du Chemin de la Croix, le maître-autel, le tabernacle, les vases sacrés, la table sainte et plusieurs places de bancs.

D'autre part, le Comité d'Aide à l'église prépare le grand gala qui aura lieu les fins de semaines en juillet. Déjà le premier prix du tirage, une magnifique auto 1966 est en montre devant l'église en construction et les billets seront en vente très bientôt. On sollicitera particulièrement nos citoyens de Terrebonne et nous les engageons à être généreux pour leur voisins de l'est.

La construction va bon train et l'entrepreneur général G. Major Construction est en avance sur son horaire. A moins de circonstances en dehors de tout contrôle, les paroissiens de Lachenaie entreront dans la nouvelle église au début de septembre.

La Croix-Rouge est
à l'oeuvre
aujourd'hui
prête pour demain

BUVONS
TOUS LES
JOURS



Le bon, le pur
lait Raymond
LAITERIE RAYMOND INC.

LAIT — CREME
Breuvage au chocolat
Beurre — Oeufs
Crème glacée Leclerc
TEL. 666-4472

ABONNEMENT A "LA REVUE"

1966 - 1967

MAI 1966 A AOUT 1967

SEULEMENT \$1.30

S.V.P. ajoutez 10c si payé par chèque

Je désire m'abonner à la REVUE. J'inclus le paiement de \$1.30 pour l'abonnement de mai 1966 à août 1967.

Nom

Adresse

Casier postal

ADRESSEZ : La Revue de Terrebonne, C.P. 900, Terrebonne

MASCOUCHE

Assemblée spéciale du Conseil le 18 avril convoquée par le maire

PRESENTS: S.H. le maire Gilles Forest, MM. les conseillers R. Robert, E. Samson, E.J. Ellis, B. Patenaude, E. Lemire, E. Ethier.

ENGAGEMENT DU SECRETAIRE — Toutes les demandes d'emploi au poste de secrétaire-trésorier ont été revues en comité et dans l'opinion générale, le candidat le plus sérieux et offrant le plus de chances de réussite, serait M. Roger Lepage dont l'expérience avec les commissions scolaires est vaste. M. Lepage est célibataire et est prêt à demeurer ici.

Sur une proposition Robert-Samson, M. Lepage a été engagé à compter du 25 avril au salaire de \$80 par semaine plus une compensation de \$20 par semaine pour frais de déplacements, ceci pour les premiers trois mois. A la fin de cette période d'approbation, M. Lepage sera confirmé dans ses fonctions, si ses services s'avèrent satisfaisants et sa rémunération sera alors de \$115.00 par semaine.

M. P.E. Proulx a agit comme secrétaire jusqu'au 30 avril.

Les services de Mme Paquette (sur une proposition Ellis-Samson) seront continués au secrétariat au salaire de \$60 par semaine jusqu'à la fin de juin.

PERMIS — Un permis a été accordé à Mme Napoléon Chartrand, moyennant certaines conditions, pour la construction d'une maison, sur une proposition Lemire-Ethier.

PROPOSITION — Sur la proposition Robert-Ellis, une proposition finale sera faite à la ville de Terrebonne pour le coût de l'eau fournie à \$0.23 le mille gallons, sans minimum.

PONT ROBINSON — Le conseil, sur proposition Ellis-Samson, demandera que les plans et devis pour la construction du pont Robinson soient préparés si possible par les ingénieurs du ministère de la Voirie.

CAMION ET JEEP — Le conseil ayant examiné les soumissions pour l'achat d'un camion usagé pick-up 1/2 tonne, considère l'offre de M. Charlemagne Beaudoin comme la plus avantageuse au prix de \$600 pour un Chevrolet 1959. Ceci a été accepté sur proposition Robert-Samson. M. Ellis a appuyé cette proposition. MM. Patenaude, Lemire et Ethier ont voté contre. M. le maire a appuyé la proposition qui a été adoptée.

Deux soumissions ont été pré-

sentées pour l'achat d'un autre véhicule : Canuel Automobiles Inc. de Terrebonne et Aubry Automobile de Mascouche. Cette dernière a été acceptée sur une proposition Robert-Samson, pour une Jeep au prix de \$2,806.28 plus taxe provinciale. M. Ellis a appuyé la proposition, MM. Patenaude, Ethier et Lemire ont été contre l'achat mais M. le maire a voté pour et le tout a été adopté.

ANNONCE — La municipalité a souscrit une annonce de \$15 dans le programme 1966 de la C & R. Raceway.

AQUEDUC — Vu la demande de Placements Pointe-Aux-Trembles (M. Roger Arès) pour l'installation d'aqueduc sur certains lots, le conseil a demandé des documents spécifiant que les propriétaires concernés s'engagent par écrit à payer cette installation et le coût de l'eau.

KIOSQUE — Un permis pour un kiosque à crème glacée par M. Robert Way sur le terrain de courses de M. Hubert Renaud, a été accordé pour la saison estivale.

REQUETE — Le conseil demandera au député M. Coiteux de faire droit à la demande de certains contribuables du Chemin de la Plaine Sud relativement à l'état de la route à cet endroit.

MISE EN DEMEURE — La Highway Paving sera mise en demeure de cesser de faire brûler les branches et le gazon sur leurs terrains SANS PERMIS MUNICIPAL, le feu étant communiqué aux terrains voisins, occasionnant des dommages et avant nécessité la sortie des pompiers de Mascouche. Ces trois sorties seront facturées au taux de \$50 chacune à la compagnie.

EMPLOI — Les contribuables de Mascouche intéressés à travailler pour seconder le préposé à l'aqueduc et l'inspecteur municipal pourront faire leur demande au secrétariat. Le taux: \$1.50 l'heure pour 40 heures par semaine et \$1.50 pour temps supplémentaire commandé.

Voyage en réacté

Bravo! Youpi! Les J-5 et les J-6 de l'école Sacré-Coeur ont participé au concours des albums lancé par le secrétariat national de la J.E.M. et voilà qu'aujourd'hui, 15 avril, nous apprenons que notre école a gagné. Seize élèves sont reconnus éligibles à cause de leur dévouement et de leur générosité dans le mouvement de la Jeunesse en Marche. L'heureuse méritante pour le "baptême de l'air" est Louise Beupré.

Nous lui souhaitons un heureux voyage.

La responsable de la J.E.M.

On ne peut trop surestimer l'importance de l'intégrité et de la bonne foi dans le monde des affaires. Ce qui confondrait les cyniques c'est de savoir combien souvent nos banquiers qui ont pourtant le sens pratique très aigu, estiment que l'intégrité dans la gestion des affaires constitue le meilleur gage et le plus sûr. (Donald Gordon).

Assemblée du Conseil municipal le 25

PRESENTS: S. H. le maire Gilles Forest, MM. les conseillers R. Robert, E. Samson et E.J. Ellis.

ENSEIGNES — 61 plaques d'arrêts obligatoires et 61 poteaux au prix de \$970 environ seront achetés de Rosco Metal Products pour faire suite au règlement 165-166 décrétant l'installation d'arrêts dans les arrondissements Greenwich-Village et Plateau Normand.

CAMION — M. le maire et quelques conseillers ayant examiné les camions ¾ T. et les jeep ¾ T. et 1 T. en rapport avec le travail à exécuter, il a été jugé dans l'intérêt des contribuables de doter la municipalité d'un camion assez fort pour porter une charrie l'hiver, une grappe et un balai l'été et autres équipements, ce qui exige une force motrice plus considérable. Sur une proposition Ellis-Robert, le prix proposé dans la résolution du 18 avril à \$2,806 a été augmenté à \$3,399 pour permettre l'achat d'une jeep Gladiator 1 T. chez Aubry Automobiles.

POLICIER — Sur une proposition Samson-Robert, vu les grands besoins à Terrebonne-Heights, Greenwich Village et Plateau Normand surtout en fin de semaine, M. Jean-Yves Pouliot a été nommé constable spécial pour le service commandé seulement aux fins désignées par le conseil. Sa rémunération sera de \$1.50 l'heure et plus

\$0.10 par mille parcouru pour sa voiture.

RECLAMATION — Il sera demandé à la Royal Insurance Co. de réouvrir l'enquête au sujet des réclamations M. R. Archambault, Mme Patenaude et M. H. Aubin, vu que les conclusions de la compagnie ne sont pas celles des membres du conseil.

REFUS — La demande de M. Moisan pour brûler de l'huile sur un terrain la propriété de M. Léo Broekaert, a été refusée.

COMPTES D'EAU — Un compte provisoire d'eau pour les mois de janvier à avril à \$20.00 soit envoyé à tous les locataires et le compte était payable avant le 1er mai.

A la Comm. scolaire

La Commission achètera une machine calculatrice au prix de \$549 pour le secrétariat et partagera l'emploi et la possession avec la municipalité moyennant une indemnité de \$275 de la part de cette dernière.

La liste des électeurs a été homologuée et entrera en vigueur le 12 mai prochain en vue des élections des commissaires d'écoles.

Le recensement scolaire sera fait ce mois-ci et il a été confié au secrétaire à raison de \$0.20 la fiche.

Les enfants de la famille Four-

MASCOUCHE

nier qui fréquentaient sans autorisation l'école Holy Rosay à Terrebonne-Heights seront retournés à leurs parents vu qu'ils habitent Terrebonne.

La taxe scolaire à \$1.33

La Commission scolaire de Mascouche a adopté à son assemblée du 13 avril le taux de la taxe scolaire pour l'année scolaire 1965-66, soit \$1.33% tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation. Ce taux normalisé se répartit comme suit:

- \$0.14% pour le paiement des emprunts à long terme;
- \$0.33% pour fins d'administration générale;
- \$0.86% pour la part à payer à la régionale Duvernay.

Les commissaires Cadieux, Robert, Forest et Allard (M. Patenaude ayant quitté son siège à 10 h. 10) ont siégé le 14 avril à 12 h. 02, et il a été fait état des dépenses non admissibles de la régionale Duvernay au montant de \$318,616. Selon les "attendu" de la résolution que nous n'avons pas à commenter ici, il s'est avéré absolument nécessaire et urgent d'accepter le taux de taxe supplémentaire imposé à la Commission scolaire pour obtenir l'approbation définitive du budget.

Elections municipales pour 3 conseillers

L'appel nominal pour les candidatures en vue de l'élection de trois conseillers aura lieu de 10 h à midi, mercredi le 11 mai en la salle paroissiale de Mascouche. Les conseillers E.J. Ellis (siège no 5), Emile Lemire (siège no 2) et Emilien Ethier (siège no 3), terminent leur mandat cette année.

Plusieurs personnes auraient été sollicitées pour briguer les suffrages aux élections qui auront lieu le lundi 16 mai, de 8 h à 6 h.: MM. Marc Fafard, François Pauzé, André Houle, André Duval, Norman Allard, Germain Cousineau, etc. Mais, selon notre correspondant, au lundi 2 mai, aucune de ces personnes n'a voulu accepter la candidature.

M. Th. Wood, assistant-chef de la police du Port de Montréal, a accepté d'être candidat. Toujours selon notre correspondant, il est fort probable que M. Wood sera élu par acclamation.

S'il y a élections le 16 mai, les

bureaux de votation seront situés à la salle paroissiale à Mascouche et à Terrebonne-Heights.

Honneur...

(suite de la page 14)

3e A — Johanne Ouimet, Martine Gadbois, Diane Gosselin, Carmelle Lacroix, Louise Langlais.

3e B — Renée Piché, Linda Newby, Danielle Létourneau, Danielle Chayer, Manon Forget.

3e C — Christine Jolicoeur, Ginette Gamache, Marie Beaulieu, Pierrette Lefebvre, Louise Ritchie.

3e D — Monique Rouleau, Céline Collette, Diane Héroux, Renée Gosselin, Claire Bergeron.

2e A — Hélène Proulx, Mireille Gascon, Suzanne Rancourt, Suzanne Turpin, Mireille Clark.

2e B — M. Christine Bourgoïn, Linda Orr, Micheline Cantin, Diane Lavoie, Louise Ouellette et Sylvie Morin, ex aequo.

Nouvelle administration chez JACQUES LAMARCHE

CHARLES-EUGENE TREMBLAY

le nouveau propriétaire, sollicite l'encouragement de la population de la région

POUR UN TRAVAIL ET DES MATERIAUX DE PREMIER CHOIX



MENUISERIE
REPARATIONS GÉNÉRALES
PORTES
CHASSIS
ARMOIRES
BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
PEINTURE

148A O. BOUL. STE-MARIE
MASCOUCHE
TEL. 474-2406
Résidence :
144, rue St-Pierre
Mascouche
Tél. 474-2803

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY

AVIS PUBLIC

PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ DANS LES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES

Dans le but d'informer les parents des élèves qui fréquenteront les institutions indépendantes reconnues en septembre 1966, l'administrateur secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Duvernay donne avis ci-après du texte de l'article 497A du Recueil des Lois de l'Éducation :

497a. Toute commission régionale ou, à défaut d'une telle commission, toute commission scolaire doit payer pour chacun des enfants soumis à sa juridiction qui fréquentent le cours secondaire dans une institution d'enseignement secondaire indépendante, reconnue par le ministère de l'Éducation, les frais d'inscription et de scolarité qu'exige cette institution jusqu'à concurrence de deux cents dollars par année.

Pour les fins du présent article, le cours secondaire s'étend de la huitième à la onzième année d'études, ou des éléments latins à la versification ou immatriculation junior. (8-9 Eliz. II, c. 9, a. 3; 9-10 Eliz. II, c. 28, a. 3).

DEMANDE DES PARENTS

Les parents qui désirent bénéficier pour un ou plusieurs de leurs enfants des avantages prévus au présent article doivent, avant le premier juin de chaque année, faire parvenir une demande écrite à cet effet, au secrétaire-trésorier de la commission scolaire dont ils relèvent. De plus, ils doivent avant le 15 septembre, fournir un certificat attestant que leur enfant est admis dans l'une desdites institutions. (Bill 56, session 10-11 Eliz. II, a. 23).

Chaque commission scolaire peut cependant prolonger le délai dans lequel la demande écrite des parents doit parvenir à son secrétaire-trésorier. (Bill 56, session 10-11 Eliz. II, a. 23).

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire transmet sans délai toute telle demande et tout tel certificat au secrétaire-trésorier de la commission régionale dont la commission fait partie, le cas échéant. (9-10 Eliz. II, c. 28, a. 3).

Achille CORBO,
administrateur-secrétaire.

Le 2 mai 1966.

Recherché COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

L'Harmonie de Terrebonne est à la recherche d'un jeune homme et d'une jeune fille d'âge sérieux pour servir de "Tambour Major".

Les qualifications requises sont minimales "être sérieux et d'une bonne grandeur."

Le comité
au Quartier Général
20 St-Pierre, 4e étage
tous les lundis soirs
à 8h.30.
Bienvenue à tous !

Canada — Province de Québec
District de Montréal

Cour Supérieure, **MINDLIN REALTIES**
No 698 187. INC., corps politique et incorporé, dûment constitué comme tel, ayant son siège social et principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs **ARESVILLE GARDENS INC.** et **CLOVIS ARES**, défendeurs, et **ARES INC.**, corps politique et incorporé, dûment constitué comme tel, ayant son siège social et principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, mis-en-cause.

Avis de vente

Les immeubles ci-après mentionnés en possession du mis-en-cause.

a) Subdivision quarante-trois du lot original cinq cent trente-sept (537-43) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Louis de Terrebonne;

b) Subdivision quarante-quatre du lot original cinq cent trente-sept (537-44) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Louis de Terrebonne.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de Terrebonne, comté de Terrebonne, MERCREDI le VINGT-CINQUIÈME jour de MAI mil neuf cent soixante-six, à DEUX heures de l'après-midi.

Conditions: Comptant.

Bureau du Shérif,
Saint-Jérôme, le 18 avril 1966.

Le Shérif,
Villeneuve Huot.

Canada — Province of Quebec
District of Montreal

Superior Court, **MINDLIN REALTIES**
No. 698 187. INC., a body politic and corporate, duly incorporated as such, having its head office and principal place of business in the city and district of Montreal, plaintiff, vs **ARESVILLE GARDENS INC.** and **CLOVIS ARES**, defendants and **ARES INC.**, a body politic and corporate, duly incorporated as such, having its head office and principal place of business in the city and district of Montreal, mis-en-cause.

Notice of sale

The undermentioned immovables in the possession of the mis-en-cause.

a) Subdivision forty-three of original lot five hundred and thirty-seven (537-43) on the official plan and book of reference of the parish of St. Louis de Terrebonne.

b) Subdivision forty-four of original lot five hundred and thirty-seven (537-44) on the official plan and book of reference of the parish of St. Louis de Terrebonne.

To be sold at the parochial Catholic church door of Terrebonne, county of Terrebonne, WEDNESDAY, the TWENTY-FIFTH day of MAY one thousand nine hundred and sixty-six, at TWO o'clock in the afternoon.

Conditions: Cash.

Sheriff's office
Saint-Jérôme, April 18, 1966.

Villeneuve Huot,
Sheriff.

M. Gilles Parent sera candidat pour le Ralliement National A l'Harmonie de Terrebonne

La convention pour le choix du candidat du Ralliement national a été faite à Saint-Jérôme ces jours derniers et M. Gilles Parent de cette ville a été choisi à l'unanimité.

La candidature avait d'abord été offerte au candidat du Ralliement créditiste aux élections fédérales du 8 novembre dernier. M. Jean-Marc Fontaine, notre concitoyen, s'est dit touché de la confiance qu'on lui manifestait, ajoutant qu'il donnait son entier appui au mouvement mais qu'il préférerait demeurer dans l'arène fédérale.

Les autres candidats en lice furent MM. Léopold Beaulne de Shawbridge et Victor Caron de Saint-Jérôme.

A la suite de sa nomination,

M. Parent a fait connaître quelques-uns des points du manifeste du parti et annonça que sa campagne débiterait le 15 mai prochain par une assemblée qui aura lieu à la salle Laviolette à 8h.

M. Parent est bien connu dans la région pour ses écrits et ses activités publiques. Il est un Canadien français dans l'âme et il constitue le meilleur porte-étendard du Ralliement national. On le dit ministrable pour rester dans les meilleures coutumes du comté.

La liste des assemblées et activités du Ralliement national seront publiées régulièrement au cours de la campagne.

(Communiqué du R.N.).

Nouvelle administration

M. Charles-Eugène Tremblay, avantageusement connu dans la région de Mascouche vient d'acquiescer l'important atelier de menuiserie Jacques Lamarche, fondé il y a 16 ans, dans cette municipalité. Le nouveau propriétaire tient à assurer la clientèle de cette maison que le service sera toujours aussi excellent que par le passé pour toute réparation générale, menuiserie, portes, chassis, matériaux de construction, bois et peinture. L'adresse de l'atelier est 148A boul. Ste-Marie Ouest, Mascouche. Au téléphone: 474-2406.

L'Harmonie de Terrebonne a tenue son assemblée du mois le 2 mai 1966. Étaient présents : MM. Roger Desjardins, prés., Charles-Henri Bouchard, v.-prés., Philippe Hamel, trés., Lise D'Abate, sec., les directeurs Luc Naud, François Papineau et Daniel Leroux.

Il a été accepté à l'unanimité par le comité qu'une lettre soit envoyée à chaque membre actif qui par leur manque d'assiduité aux pratiques de l'harmonie, retarde en quelque sorte le plein rendement musical que nous sommes en mesure de donner.

Sur proposition de Philippe Hamel, secondé par Lise D'Abate et accepté à l'unanimité que des jeunes filles soient acceptées

comme membre musical de l'Harmonie de Terrebonne.

Notre campagne du "10 sous" est en marche depuis mardi le 3 mai durant les premiers jours, une partie du haut de la ville a reçu notre visite et tout au cours de notre campagne tous les citoyens seront visités. Nous le faisons sans bruit, mais ce que nous vous offrons en retour "Passer-port permanent pour l'Expo 67" vous donnera sûrement des heures très agréables. Le tout s'est terminé sur une note de bonne entente vers 11 h. 30.

Considérant à l'avance l'appui de tous et chacun, nous sommes confiant que notre campagne aura un grand succès.

Lise D'Abate, sec.

Lettre ouverte au Conseil municipal de Mascouche

Messieurs,

Propriétaire à Greenwich Village, j'habite au fond des bois, ayant en horreur le bruit de la vie moderne, l'air agacé, pressé, en retard, constipé, à court d'argent, à court de tout des citadins.

Donc, pour ces raisons et bien d'autres, je demeure, vous dis-je, au fond des bois, à Greenwich Village. L'agent immobilier avec qui j'ai traité l'achat de mon terrain, m'a vendu la tranquillité du "bout". Effectivement, le vendredi c'était paradisiaque: pas un bruit parasite, quelque gazouillis d'oiseaux. On aurait entendu un membre de la Ligue des Propriétaires se hausser au rang de conseiller.

Hélas!

Que ne suis-je allé visiter mon affaire un dimanche! Dès le matin, un fracas assourdissant de

machines à échappements libres, quelque chose dans le genre d'Indianapolis en pire, plus de bruit et moins de talent.

Je fis les huit cents pas qui me séparaient de ce tremblement de terre et je vis une hideuse barrière de vieux pneus, de ces choses que l'on voyait autour des années '30 et des bidon-villes; la lèpre, la crasse, le mauvais goût, le mépris des autres en leur exposant de force de la laideur et du bruit.

Ceci se trouve justement en face du petit lac où pouvaient se promener, le dimanche, les familles résidentes. Oui! le progrès est là... et il veille! Contrairement au conseil qui lui, dort.

Voyons, voyons, messieurs, il est nécessaire à Mascouche d'avoir un permis de construire, ceci en vue d'éviter l'érection de

calamités déplorables aux regards des autres. Bien. Il est interdit d'établir un commerce, le lotissement de Greenwich étant résidentiel. Très bien.

Alors, messieurs, je vous demande, en l'honneur de quel saint ou en vertu de quel privilège l'on nous impose sans utilité, uniquement pour l'amusement de quelques détraqués, et, qui plus est, ne sont même pas résidents (ils viennent quelques fois de fort loin) ces "coursures". On nous empoisonne tous nos dimanches par le bruit et toute la semaine par la vue.

Ici, c'est nous qui payons les taxes et nous serions heureux que ce cancer disparaisse et le plus tôt serait le mieux. Il y a suffisamment d'espace inhabité pour pétarder et élever des barrières de vieux pneus.

Tant que cet état de chose durera et que "La Revue" m'offrira l'hospitalité de ses colonnes, je vous en reparlerai.

Soyez assurés, messieurs, de ma très haute considération.

Un propriétaire de Greenwich Village

Qu'en pensez-vous ?

PAR BERNARD PATENAUDE

DEPUIS QUATRE ANS, j'ai travaillé au meilleur de mon jugement et de mon intelligence au bien de la Commission scolaire; l'ai dernier, j'ai agi comme président de cette commission à la satisfaction, du moins j'en ai l'impression, de la population. On a même vanté publiquement mes "mérites" pour faire l'élection municipale du 17 mai 1965.

Depuis un an au Conseil municipal j'ai voulu étudier et régler au meilleur de ma capacité et des renseignements obtenus nos très nombreux problèmes municipaux dont quelques-uns, je crois, sont pratiquement insolubles.

J'ai fait tout mon possible pour renseigner la population particulièrement au moyen de "La Revue de Terrebonne" qui semble réellement très appréciée, et j'en félicite son directeur, M. Aimé Despatie.

J'ai souvent eu l'impression de

n'avoir pas d'amis... et je me suis souvent demandé si je faisais bieu ou... si j'étais un "pauvre idiot" ou un "bouffon" comme on a déjà dit publiquement.

Une chose est certaine, il m'est physiquement impossible d'entreprendre une autre année comme celle que je viens de passer. Mon médecin a d'ailleurs recommandé l'abandon de toute fonction publique.

Qu'oi qu'il arrive, cependant, j'espère continuer ma collaboration et l'accentuer, si son directeur le veut bien, ma collaboration à "La Revue de Terrebonne".

Que tous ceux qui croient en moi me le manifestent à l'occasion de l'élection qui vient... et que la population pourra élire des candidats meilleurs que moi. On me prête l'ambition de briguer le poste de maire. Et pourtant, j'ai besoin de tout mon courage et un peu plus pour ne pas démissionner comme conseiller!

Pour St-Henri de Mascouche et les environs, notre représentant officiel est

BERNARD PATENAUDE

AVENUE LAPOINTE

TEL. 474-2568

Pour renouveler votre abonnement, pour toute nouvelle, pour la publicité commerciale ou petites annonces, voyez **BERNARD PATENAUDE**.

Flambant neuf: le dynamique 'Jeep' Wagoneer

à 4 roues motrices



Le 'Jeep' Wagoneer réunit l'élégance de son nouveau style à la hardiesse d'un izard! Deux fois plus de traction qu'une familiale ordinaire... avec en outre un nouveau V-8 de 250 ch ou un 6 cylindres Hi-Torque et la boîte de vitesses automatique Turbo Hydra-Matic*. Servodirection et servo-freins disponibles.

KAISER Jeep OF CANADA LIMITED

*MARQUE DÉPOSÉE DE GENERAL MOTORS CORPORATION

Vous devez le conduire pour y croire! Voyez votre concessionnaire 'Jeep'.

AUBRY AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE "JEEP"

121, Montée Masson,

St-Henri-de-Mascouche

Téls : 474-2425 et 666-6292

Terrebonne-Paroisse

Au Conseil de Terrebonne-Paroisse

ASSEMBLEE DU 2 MAI
PRESENTS : MM. Jean-Pierre Meunier, maire-suppléant, Roland Proulx, Louis-Gilles Ouimet, Rémi Gadbois, Léopold Mignacco et Gabriel Lamoureux. Le secrétaire-trésorier, M. André Grenon.

FACTURES — Formules Légales, code civil, \$11.81; Bell Telephone, \$19.83; J.A. Charbonneau Ltée, bon garantie, \$25.00; Ville de Terrebonne, pour feux, \$90.00; J.A. Laferrière, modifications règlement zonage, \$70.00; Hydro-Québec, électricité, \$114.55; Roger Gauvreau, chemins d'hiver et rue Napoléon, \$1453.85 et \$350.00; Léo Demers, chemins d'hiver \$420.00 et ave-

nues, \$100.00; Sylvio Lauzon, chemins d'hiver, \$1075.00 et avenue \$100.00; Alfred Ayotte, inspecteur, \$25.60; Roland Forget, inspecteur, \$17.60; Hydro-Québec, puits, \$15.90; Roger Gauvreau, sable, transport, \$113.00.

SORTIE — Sur une proposition Ouimet-Mignacco, une demande sera faite à la Voirie de voir à donner une sortie aux propriétaires d'une partie de lot isolés depuis la confection de la voie divisée route 29.

RUE PARADIS — Sur une proposition Mignacco-Lamoureux, la rue Paradis a été acceptée par le Conseil qui en fera l'entretien aux frais des riverains.

MOTION — M. Lamoureux a

donné avis de motion pour que le règlement de zonage, soit changé pour le lot 505-1.

HAIE — Il sera demandé à MM. Gaston Dupras et Henri Brunet de couper leur haie au coin de la 4e et de la route 29 à une hauteur de 3 pieds sinon le conseil sévira. Proposition Mignacco-Gadbois.

PERMIS — Un permis sera accordé à M. François Canatelli pour installer une pompe à essence sur le lot 123P27&28 devant son garage.

LOISIRS — Une somme de \$400 sera remise aux Loisirs St-Roch Inc. sur une proposition Ouimet-Gadbois pour aider à l'oeuvre à divertir les jeunes.

FEDERATION — Un montant de \$75. a été voté à la Fédération des Oeuvres de charité du diocèse sur une proposition Lamoureux-Ouimet.

NIVELEUSE — Sur proposition Ouimet-Gadbois, une niveleuse sera requise pour niveler toutes les rues municipalisées et l'inspecteur Hercule Lauzon accompagnera l'opérateur tout le long des travaux.

L'assemblée a été ajournée à vendredi le 6 mai.

UN MILLION ET DEMI A LA CAISSE

En fin d'avril, l'actif de la Caisse populaire était de \$1,569,603. à comparer à \$1,254,595.00 pour avril l'an dernier, une augmentation de \$315,000. L'épargne a atteint un nouveau sommet avec \$1,399,830. Il y a actuellement 3,051 sociétaires à comparer avec 2,526 en avril 1965.

ASSEMBLEE DE LA SSJB LUNDI

Les membres de l'administration de la Société Saint-Jean-Baptiste se réuniront lundi soir à 8 h.30, au Club Sympa, 429 rue Théberge. L'organisation des fêtes de la Saint-Jean sera à l'ordre du jour.

Mode pratique, culture de l'esprit, joie de vivre.

Voici "L'ÉCHO DE LA MODE" une revue jeune et dynamique

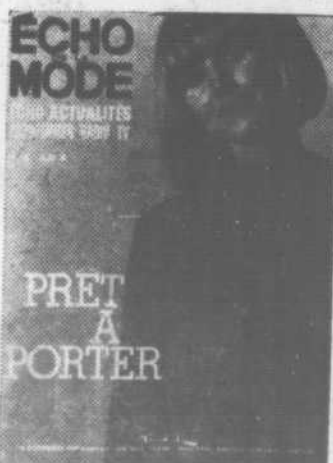
Après avoir été si longtemps nourris de magazines anglo-américains, voilà que depuis quelques années les kiosques de journaux, les librairies, les bibliothèques et spécialement les agences d'abonnements présentent un choix de revues françaises de plus en plus abondant, de plus en plus intéressant.

On a vu s'ajouter au grand Paris-Match, plusieurs revues, journaux, magazines de qualité. Dans ce domaine, les femmes ont été de loin les plus gâtées. Couture, tricot, cuisine, mode, maison, jardin, santé, monde artistique, sont autant de rayons qu'on ne se lasse pas d'exploiter. Il faut avouer que

phies, qui sont en ce domaine tout à fait souveraines.

Cette semaine, nous avons retenu plus particulièrement à votre intention l'hebdomadaire "L'ÉCHO DE LA MODE". Voilà, il nous semble une revue riche en suggestions, en trucs, en patrons couture-tricot. Les articles sont courts et captent notre attention. On y trouve également plusieurs courriers, des extraits d'oeuvres littéraires, une page d'histoire, un roman à suivre, et mille autres chroniques d'intérêts divers. Un abonnement par l'agence internationale d'abonnements PERIODICA Inc., 5090, avenue Papineau, Montréal-34, coûte \$15.25 et vous apporte pendant cinquante-deux semaines des idées nouvelles et un véritable divertissement. Sur demande accompagnée de 20 sous en timbres, cette agence vous en adressera un spécimen pour vous permettre de vérifier l'éloge que nous en faisons.

C'est Jean Rochefort qui s'exprimait en ces termes au sujet de L'ÉCHO: "J'ai une femme, deux enfants, une maison à la campagne. L'ÉCHO, vous vous en doutez, aide la première à résoudre les problèmes de tous ordres que posent les seconds et la troisième." A notre avis, ce commentaire résume très bien la place de conseiller, de guide discret, que "L'ÉCHO DE LA MODE" peut tenir dans la vie quotidienne de beaucoup de femmes ici, au Canada. Voilà, pour vous, mesdames, notre recommandation de la semaine.



certaines publications le font avec beaucoup de bonheur, se servant abondamment d'images, illustrations, photogra-

PETITES ANNONCES

Tarif: \$0.70 pour 20 mots. Chaque mot additionnel: \$0.03. Nous ne facturons pas les petites annonces: elles doivent être payées à notre bureau, au 83 rue Théberge, Terrebonne avant de paraître. Annonces encadrées sur une colonne: le double des annonces ordinaires. Tarif spécial pour contrat à l'année.

MAGNIFIQUES TERRAINS A VENDRE — Situés rue Théberge, près Langlois. Seulement cinq à vendre. 60 x 90. Tous les travaux municipaux sont payés. S'ad. à Denis Desroches à 666-8489.

CAMP A VENDRE — 6 milles de Joliette. Bord de l'eau. 5 pièces. Toutes commodités. Grand terrain. Tranquillité. S'ad. à 666-8437. (JNO)

A VENDRE — A Terrebonne, deux duplex, 4 logis de 5 1/2 pièces. situés près écoles. Inf. à 666-8602 ou 666-3803. (JNO)

STATION DE SERVICE A LOUER

dans la région de Terrebonne. S'ad. à M. Gasse à 661-7580 et M. Vary à 271-2571.

A VENDRE — Bungalow 7 1/2 pièces, sous-sol fini, situé près écoles. Grand terrain. Tél. 666-8602 ou 666-3803. (JNO)

Cottage à vendre

8 pièces fermées. Chauffage à eau chaude. Terrain 90 x 95. Toutes les commodités, \$13,000. Située dans secteur résidentiel au 68 rue Théberge. S'ad. à M. Louis Asselin, tél. 666-3167.

TERRAINS A VENDRE — 60 x 90 à Terrebonne. Site résidentiel. Le meilleur prix que vous pouvez payer dans toute la région. S'ad. à 666-3057 ou 666-8602. (JNO)

MAISON A VENDRE — A Lavallée-Ouest. Unifamiliale. 5 pièces. Terrain 70 x 100, clôturé. Libre d'hypothèque. Comptant ou à terme. S'ad. à tél. 666-8592. (25-1 JNO)

BUNGALOW

à vendre ou à louer 5 pièces. 156 rue St-Sacrement. Libre 1er mai. A louer ou à vendre. Comptant à discuter. S'ad. à Hubert Houle, 2675 King Ouest, Sherbrooke, P.Q. ou tél. 569-9216.

MAISON A VENDRE — Située 51-53 Mathieu, Terrebonne. 2 logis de 5 pièces chacun. Comptant \$5,000. Balance à discuter avec M. Henri Lavoie, 25 Victor Ouest, Saint-Janvier. Tél. 435-3089. (15-6)

MAISON A VENDRE — 696 rue Théberge. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'ad. à 666-4979.

BATEAU A VENDRE — Yacht Pigeon, modèle Century, plywood moulé et acajou, tout équipé. Evinrude Electrique 35F. Prêt à mettre à l'eau. Peinture neuve. Tous les accessoires, trailer et toile pour couvrir. S'ad. à 244 rue Ste-Marie le soir ou le samedi. (P)

MASCOUCHE — Mécanicien - débossage - travail à l'année. Bon salaire offert. Garage J.A. Dufresne. Tél. 666-8841 ou 474-2487, s'adresser à M. F. Boyer. (6-20)

MASCOUCHE — Maison à vendre. 5 1/2 appts. Chauffage à eau chaude. Prix: \$10,500. Tél. 474-2166. (6-20-3-17-1)

3 TERRAINS A VENDRE — Rue L. H. Desjardins. S'ad. à Eugène Limoges, Tél. 666-3435. (P)

DEBOSEUR-PEINTRE demandé, avec expérience, pour concessionnaire G.M. à Terrebonne. Travail permanent. Bon salaire. S'ad. à Canuel Automobiles Inc., M. Lucien Canuel ou M. Maurice Aubin à 666-3766.

LOGEMENT A LOUER — 4 pièces. Poêle installé. Libre 1er juin. \$35 par mois. Situé 819 rue Saint-François. S'ad. à 599 rue Saint-Louis ou tél. 666-3871.

A VENDRE — Ensemble de cuisine, table et 4 chaises. Style moderne. S'ad. à 599 St-Louis ou tél. 666-3871.

BOUCHERS et désosseurs de porc frais demandés pour grossiste au 665 rue St-Jean-Baptiste. Semaine 5 jours. Très bons salaires pour hommes qualifiés. S'ad. sur les lieux ou 666-4028. (P)

Tournoi de fastball en juillet

Le comité des Loisirs St-Roch a reçu jusqu'à cette date, des inscriptions pour le tournoi de fastball qui aura lieu durant la semaine du 4 juillet prochain. Les équipes suivantes y participeront: Taverne Fortier, ERL, Ste-Thérèse, Ste-Rose. Nous attendons des équipes des environs tel que Ste-Anne, Rosemère, St-Lin, Lac Charbonneau et une invitation est faite aux instructeurs concernés de communiquer avec M. André Dugas, secrétaire-trésorier du comité à 435-2876 ou 435-9624. Toute autre équipe qui aimerait participer au tournoi est invitée à communiquer avec M. Dugas.

D'autre part, l'équipe de fastball des Loisirs est à la recherche de bons joueurs de balle-molle qui auraient à cœur de bien représenter les loisirs durant l'été qui vient. Si nous ne pouvons pas en trouver dans la paroisse, il nous faudra s'adresser à l'extérieur, ce qui serait regrettable mais il nous faudra bien agir ainsi si nous n'avons pas assez de bons joueurs.



LES HOMMES D'AFFAIRES

SE FIENT D'ABORD AUX CHIFFRES!

VOILA POURQUOI LES PLUS IMPORTANTES MAISONS D'AFFAIRES CONFIENT LA MAJEURE PARTIE DE LEUR PUBLICITE AU JOURNAL QUI A LE PLUS FORT TIRAGE DE LA REGION :

LA REVUE DE TERREBONNE

LE TIRAGE DE "LA REVUE" AU 18 MARS 1966

Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre d'exemplaires vendus par abonnement et aux kiosques :

Ville de Terrebonne	988
Terrebonne, route rurale No 1	127
Mascouche	251
Lachenaie	117
Région de Montréal, Ile Jésus	126
Province de Québec	127
Canada et étranger	18

TIRAGE TOTAL : 1,754

LES ANNONCEURS RECONNAISSENT QUE "LA REVUE DE TERREBONNE" EST LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE DE LA REGION.

LE CHOIX DES ILLUSTRATIONS, LA BELLE PRESENTATION VISUELLE DES TEXTES PUBLICITAIRES, PREPARENT LA VENTE.

LES TEXTES SOIGNEUSEMENT REDIGES ET DISPOSES AVEC GOUT AMENENT LE LECTEUR A S'ATTARDER AUX MESSAGES PUBLICITAIRES.

CONSULTEZ-NOUS POUR LA PRESENTATION DE VOTRE PUBLICITE, SANS OBLIGATIONS DANS

La Revue de Terrebonne

Aimé Despatie, directeur

695 rue Théberge

Terrebonne

Propos Sportifs

Ouverture des courses dimanche à la piste de la Ferme Léveillé

L'ouverture officielle de la piste de courses de poneys trotteurs et ambleurs de la Ferme Léveillé à Terrebonne aura lieu dimanche le 8 mai, à 2 h. Il y aura un programme spécial pour cette ouverture.

PREMIERE (BRUN) Benny Boy à Maurice Bisailon; Dan Path à Hervé Mainville; Ti-Gars à Raymond Dugas; Kenty Boy à Alain Léveillé et Country Boy à Denis Renaud.

DEUXIEME (JAUNE) Kawarth King à Louis Léonard; San-cho à S. Archambault; Blue Star à Emmanuel St-Jean; Saratoga Pinto à J.J. Ouimet; Salaberry à S. Léonard.

TROISIEME (VERT) Bidou Boy à Pierre Toutellier; Ti-Gars Jr à A. Cadieux; Bijou à C. Labrosse; Suzanne à M. Dejardins; Café à B. Meunier; Prince Jr à B. Lavigne; Brown Boy à A. Charbonneau.

QUATRIEME (ROUGE) Prince à Richard Quevillon; Ti-Coq à R. Quevillon; Ti-Gas Pinto à R. Thibodeau; Russ à A. Ouimet; Sir Brillant Chief à Y. Desau-

tels.

CINQUIEME (BLUE) Miss York à Françoise Lachapelle; Furie Jr à M. Perreault; King A. à A. Lavigne; Furie à M. Joyal; Irish Gratton Jr à F. Desjardins; Ti-Lou à B. Meunier; Admiral à S. Archambault.

SIXIEME (BRUN) Kenny Boy à François Charbonneau; Charlemagne Girl à Yvon Desautels; Rickie à Réal Quevillon; Ti-Fille à Mario Gaudry; Prince Majesty à Robert Boudreau; Royal York à Gilles Martin.

SEPTIEME (JAUNE) Miss Laurentide à Denis Renaud; Gold Champion à L. Léveillé; King D. à D. Labelle; Castro à R. Lacha-

pelle.

HUITIEME (VERT) Tweeny à W. Labrosse; Lucky Whip à N. Léveillé; Golden Pie à D. Perreault; Fury Diamond à P. Désormiers; Miss Sanka à F. Day; Brwford Champion à J. McFadden.

COMMERCE DE VIANDES

La Salaison L.B. Packing Regd. qui prépare la viande de porc pour les distributeurs en gros, s'est installée récemment au 665 rue Saint-Jean-Baptiste (ancien restaurant Donat Lortie). Les propriétaires, MM. Louis Asztalos et Robert Fodor inviteront les chasseurs cet automne à faire débiter leurs chevreuils et originaux pour une charge minime. Eventuellement, une charcuterie sera ouverte et on y vendrait le jambon fumé à l'ancienne.

Les âges de l'humanité: l'âge de pierre, 500,000 ans; du bronze, 50,000 ans; du fer, 5,000 ans; industriel, 500 ans; nucléaire, 50 ans et l'âge de l'espace, 5 ans.



TERREBONNE CAMERA

ENR.

STUDIO DE TERREBONNE
PORTRAITURE

A. MOISE, S.M.P.

photographe diplômé

Service de photo de 24 heures

Service commercial

CINE
CAMERA
PROJECTEUR
ACCESSOIRES

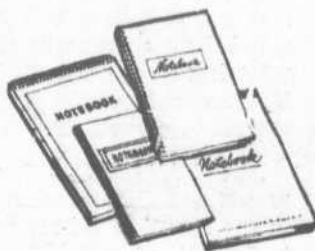
87 rue St-Joseph

Terrebonne

DENIS CLARK DISQUES

— PAPETERIE —
ARTICLES DE BUREAU

Enveloppes - Papier à correspondance - Recus - Chemises - Clips - Index - Articles de classe - Livres de caisse, etc.



Disques - Aiguilles - Tourne-Disques - Accessoires de tous genres pour phonos.

Prix spéciaux pour les membres du club.

Chaque semaine: tirage d'un long-jeu.



NOMBREUX ARTICLES POUR LE BUREAU ET POUR L'USAGE A LA MAISON. LE PLUS GRAND CHOIX DANS CETTE SPECIALITE.

DENIS CLARK

225 rue Ste-Marie
Terrebonne

SUR VOTRE Carnet

EN MAI

SAMEDI, LE 7 — Récitation du chapelet à la croix du chemin, Côte de Terrebonne.

DIMANCHE, LE 8 — Ouverture des courses de poneys à la ferme Léveillé, à 2 h.

LUNDI, LE 9 — Réunion de l'Association Parents-Maitres au campus Duvernay.

MARDI, LE 10 — Inspection du Corps des Cadets, à l'école Léopold-Gravel, à 7 h.

MERCREDI, LE 11 — Appel nominal des candidats conseillers à Mascouche, de 10 h. à midi.

JEUDI, LE 12 — Souper de l'Association Régionale de Crédit, au Sommet, à 7 h. Durant la journée: cueillette des rebuts dans le bas de la ville.

VENDREDI, LE 13 — Cueillette des rebuts dans la haute-ville durant la semaine de l'embellissement.

JEUDI, LE 19 — Assemblée de la Chambre de Commerce au "El Rancho". Aussi: parade de modes estivales au Sommet, à 8 h.

UN SERVICE PUBLIC
OFFERT PAR

Jacques

Guenette
FOURRURES

VENTE - REPARATION
ENTREPOSAGE

Ainsi que le

MAGASIN DE COUPONS

666-8592

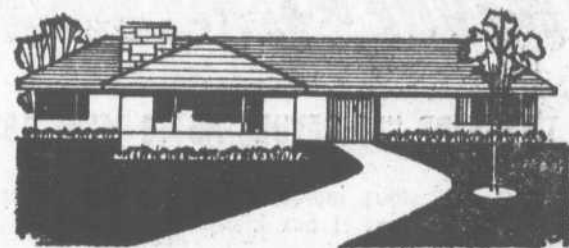
37 St-André

Terrebonne



Voici quelques raisons pour acheter un
terrain et vous construire une maison...
dans **Les Jardins du Seigneur**

- Site exclusivement résidentiel
- A deux pas des écoles, du Centre de Loisirs et de l'église
- Construction contrôlée
- Grands terrains
- Vastes parcs et espaces de verdure



- Filage souterrain pour l'éclairage des rues
- Tous les services publics installés et rues asphaltées

Les Jardins du Seigneur

655 rue Saint-Pierre

Terrebonne

666-4596